

CONSTRUIRE UN NUMÉRIQUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL INCLUSIF
ÉTHIQUE ET DURABLE
TOULOUSE - 28 SEPTEMBRE 2020

NEC

Occitanie

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Les événements **Numérique En Commun[s]** - NEC réunissent de larges communautés pour construire les outils partagés de l'inclusion numérique, penser les évolutions des usages numériques, structurer une gouvernance et des systèmes vertueux au service des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

Ils s'articulent autour d'une **dynamique nationale et locale** à travers des événements organisés partout en France tout au long de l'année et ce depuis 2018 par les divers acteurs qui luttent contre l'exclusion et pour la solidarité numérique, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et la diffusion d'une culture numérique ouverte, éthique et durable.

Depuis 2018, NEC national est porté par **le Programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires**, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif **la MedNum** et l'association d'intérêt général avec pour objectif l'éducation aux médias, **Fréquence Écoles**.

L'événement national, réinventé tout au long de l'année avec souplesse et optimisme, a eu lieu **en direct à Lyon le mardi 17 novembre 2020** (2459 personnes connectées au live) **et s'est ensuite déroulé pendant un mois entier sur une plateforme en ligne** développée spécifiquement, afin de permettre à chacun et à chacune de découvrir 80 dispositifs, outils et ressources parmi huit parcours thématiques.

www.numerique-en-communs.fr

 @NumeriqueEnCommuns

 @NumEnCommuns



Ce carnet est mis à la disposition du public sous Licence Ouverte / Open License



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



SOCIÉTÉ
NUMÉRIQUE



LA
MED
NUM



FRÉQUENCE
ÉCOLES

NEC

LES 8 PARCOURS DE NEC 2020

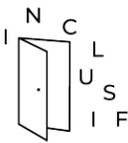
À retrouver sur www.numerique-en-communs.fr



1. Intégrer l'inclusion numérique dans sa politique territoriale



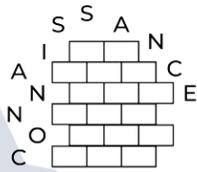
2. Comprendre et mettre en oeuvre le pass numérique sur son territoire



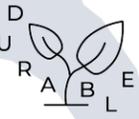
3. Développer l'inclusion numérique au travail



4. Développer de nouveaux lieux de médiation numérique sur son territoire



5. Inclure les usager-es dans la conception des services numériques



6. Penser l'impact écologique de son projet numérique



7. Mettre les données au service des projets et des acteurs de son territoire



8. Comprendre comment et pourquoi miser sur les communs numériques



**MÊLÉE
NUMÉRIQUE**
2020



5500
Visiteurs dont
50 % en live

100
Partenaires



**BOUGIES
d'anniversaire**

Connexions



7500



1
Secrétaire
d'état



400
Speakers



140
Ateliers
Conférence
Tables Rondes
Heures de Live

17
**THÉMA
TIQUES**

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Occitanie

Un événement

NEC

organisé par



Avec le soutien de



RhinOcc
Réseau et Hub pour l'Inclusion numérique en Occitanie

Journée Numérique pour TOUS

Dans le cadre de La Mêlée Numérique 2020

Toulouse - 28 septembre 2020

www.lamelee.com

#3 LES CARNETS NEC[S] 2020



Les événements NEC en 2020

- NEC Bordeaux Métropole : du 24 au 28 août 2020
- NEC Hauts-de-France : juin - septembre 2020
- **NEC Occitanie : lundi 28 septembre 2020**
- NEC Vaucluse : du 6 au 8 octobre 2020
- NEC La Réunion 974 : 19 et 20 octobre 2020
- NEC Atlantique : du 22 au 23 octobre 2020
- **Numérique En Commun[s] 2020 - Lyon** : 17 novembre 2020
- NEC Allier : du 26 au 28 novembre 2020
- NEC Orléans : mardi 8 décembre 2020

En savoir plus : numerique-en-communs.fr/nec-locaux

SOMMAIRE

| | |
|-----------|--|
| 1 | LES 8 PARCOURS DE NEC 2020 |
| 6 | À PROPOS DE CE CARNET |
| 6 | Présentation |
| 7 | Le mot du Programme Société Numérique de l'ANCT |
| 8 | Le mot des organisateurs |
| 9 | NEC OCCITANIE 2020 |
| 12 | Présentation |
| 13 | Le hub territorial pour un numérique inclusif Rhinocc |
| 16 | Entretien croisé : l'Occitanie, territoire numérique Dynamique |
| 21 | La carte des lieux de l'inclusion numérique en Occitanie |
| 22 | ÉCLAIRAGE(S) : De quoi les « nouvelles alliances » public-privé au service de l'inclusion numérique sont-elles le nom ? |
| 28 | Parole(s) d'expert-es : Sophie Pène |
| 32 | RESSOURCES EXTERNES |
| 36 | LEXIQUE |
| 43 | CRÉDITS |

À PROPOS DE CE CARNET

À l'image des formes et des multiples lignes qui s'entremêlent sur la couverture du document que vous tenez entre vos mains ou que vous lisez sur un écran, la médiation numérique, c'est-à-dire la « mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages »¹, est fondamentalement plurielle.

Récemment, à la faveur d'une crise sanitaire et sociale sans précédent, cette médiation, accompagnée de son inséparable double qu'est l'inclusion numérique, a bénéficié d'un éclairage nouveau à la fois sur ses impacts, mais également sur les archipels d'acteurs qui la composent, sur leurs liens, leurs rôles multiples et leurs impérieuses nécessités. Car acquérir une culture numérique² suffisante pour se mouvoir dans le monde d'aujourd'hui et de demain n'est pas une chose qui va de soi. L'« illectronisme », cet illettrisme du numérique que nous avons su nommer récemment³, ne se contente pas d'être un obstacle empêchant la participation à la vie démocratique ou l'accès aux droits sociaux. Aujourd'hui, à l'heure où nos manières de travailler, de nous informer, d'apprendre, de créer, de nous relier, de nous déplacer évoluent sous l'influence du numérique; quand tous les jours surgissent de nouvelles générations d'outils informatiques qui appellent autant d'apprentissages; l'illectronisme est la promesse d'une exclusion pure et simple.

Face à cela, et pour empêcher une extension du domaine de l'exclusion sociale du fait de la transformation numérique de nos territoires et de nos sphères professionnelles et personnelles, de nouvelles alliances émergent depuis une dizaine d'années en France. Ces dernières cherchent à articuler les mondes de l'action (et de l'innovation) sociale à ceux de l'éducation populaire, des arts et de la culture, des bibliothèques, des centres (médico) sociaux, des maisons France Service, des associations locales, etc.

Elles cherchent à nouer des relations entre les opérateurs de services publics et les univers propres aux ateliers de fabrication numérique (les FabLabs), aux PIMMS, aux tiers-lieux, aux EPN, aux CCAS, etc. Ces alliances voient également des collectivités territoriales et des services de l'État se lier à des acteurs de l'insertion professionnelle, des savoirs ouverts et des logiciels libres, à des entreprises (de l'ESS, mais pas seulement) qui ont toutes comprises les risques que représentent les déficits de culture numérique et les bénéfices avérés d'une meilleure autonomie numérique⁴.

Ensemble, ces acteurs de France métropolitaine et d'outre-mer, engagés dans des dynamiques de solidarité et de communs numériques, témoignent d'un élan nouveau, d'un souffle inédit que cette série de carnets de terrains souhaite explorer et analyser pour comprendre comment et à quelles conditions peut se construire la société numérique durable et inclusive de demain.

Les Carnets NEC[S] 2020 ont donc pour mission de raconter l'ensemble des événements Numérique En Commun[s] labellisés par le programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ils cherchent à esquisser « l'autre visage de la France numérique »⁵, celle qui s'intéresse moins à l'innovation technologique de rupture qu'au numérique synonyme de lien social, d'intérêt général et d'inclusion.

Au sein de ces carnets (faciles à imprimer et à assembler au format A4), vous trouverez des reportages sur les événements NEC[S], sur les approches, les outils, les territoires et les personnes qui construisent les leviers de l'encapacitation⁶ au numérique des treize millions de Français·es éloigné·es de ce dernier. Vous y retrouverez également des éclairages sur des concepts abordés lors des NEC[S], des clés pour explorer des pistes soulevées par les personnes qui font que ces événements dédiés au numérique inclusif

¹ Sur ce point, voir notamment la définition plus complète présente ici : mediation-numerique.fr/presentation-meditation-numerique.html.

² Selon Dominique Cardon (Cardon, D. [2019], *Culture Numérique*, Paris, Presses de SciencesPo), la culture numérique correspond à la somme des conséquences qu'exerce sur nos sociétés la généralisation des techniques de l'informatique, car derrière « le numérique » il y a l'informatique, mais surtout la culture qu'il faut se forger et dont il faut s'équiper pour pouvoir habiter le monde à l'époque du numérique. La culture numérique, chez le sociologue, identifie et circonscrit un certain savoir, voire l'assortiment des notions et des compétences pratiques que nous nous devons de maîtriser pour être à la hauteur du défi implicite posé par ce tournant historique que nous sommes en train de vivre.

³ Sur ce point, voir notamment : insee.fr/fr/statistiques/4241397 ainsi que l'édition 2019 du Baromètre du numérique : arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/numerique/le-barometre-du-numerique.html.

⁴ Sur ce point, voir notamment le rapport de France Stratégie (juillet 2018) « Les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique » : strategie.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique.

⁵ Sur ce point, retrouvez la web-série « Hyperliens » produite par le Programme Société Numérique (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) qui permet de découvrir des projets et des initiatives inspirantes autour de l'inclusion numérique et des tiers-lieux portés par des acteurs locaux en France métropolitaine : hyperliens.societenumerique.gouv.fr/.

existent et se développent.

Les rendez-vous NEC[S] sont autant d'occasions de rendre visibles les alliances nouvelles abordées précédemment et qui se nouent, depuis un certain temps désormais, entre des acteurs, des territoires et des dynamiques multiples. Ces relations cherchent à construire un numérique au service de la proximité territoriale et des solidarités locales, capable de créer ce que la philosophe des sciences Donna J. Haraway appelle de « nouvelles parentés, des lignées de connexions inventives ». Avec ces carnets, nous aimerions aussi exprimer comme l'écrit Haraway⁷ le besoin que nous avons aujourd'hui à « penser ensemble et d'une manière nouvelle, par-delà les différences qui relèvent de notre position historique et de nos domaines de savoir et d'expertise ».

Nous vous donnons donc rendez-vous au fil des pages des différents carnets NEC[S] pour vous présenter la diversité des approches en termes d'aménagement numérique des territoires. Nous aurons également le plaisir de vous présenter des événements, des acteurs et des lieux inspirants, mais nous vous donnons aussi rendez-vous en présentiel sur tous les événements labellisés NEC[S] où nous exposerons notre démarche, les carnets passés et ceux à venir.

À chaque fois, nous chercherons à témoigner de l'incroyable vitalité du numérique inclusif, éthique et ouvert en rendant hommage à celles et ceux qui le font vivre et le défendent depuis de nombreuses années.

À très bientôt donc !

François Huguet, coordinateur des carnets NEC[S]

Depuis trois ans, Numérique En Commun[s] rassemble ceux et celles qui œuvrent à inventer une société numérique plus ouverte, réflexive et inclusive. Au-delà des éditions nationales à Nantes, Marseille et Lyon (à distance), NEC[S] ce sont aussi des dizaines d'événements locaux, organisés tout au long de l'année par les acteurs de terrain et les collectivités territoriales. Au gré de ces nombreux jalons s'est constituée une véritable communauté. Celle-ci rassemble une grande diversité de profils agents publics, médiateurs numériques, développeurs, élus, chercheurs, entrepreneurs, travailleurs sociaux, designers...

Des professionnels issus de territoires de plus en plus divers également, de la commune rurale de montagne à la direction innovation d'une région ; avec une longue histoire de politiques publiques numériques ou cherchant de l'inspiration pour en écrire une...

Ces nouvelles coalitions sont essentielles pour penser l'action publique de demain. Les administrations publiques doivent s'ouvrir, croiser leurs pratiques avec d'autres mondes professionnels et comprendre les contraintes de leurs partenaires et usagers.

Cette diversité est une richesse qui nous permet d'aborder un spectre de problématiques de plus en plus large, mais qui n'auront de résolutions qu'articulées : inclusion numérique,

développement des tiers lieux, nouvelles formes de travail, sobriété numérique, transparence et participation citoyenne, communs numériques...

NEC[S] a ainsi pour ambition d'être bien plus que des événements. C'est un outil de travail et de mobilisation pour chacun·e d'entre vous : sensibiliser aux enjeux d'un numérique d'intérêt général, rassembler les acteurs concernés, créer une communauté de pratiques, mobiliser durablement des partenaires locaux, contribuer à l'outillage concret des acteurs, prendre date et, sans oublier, faire commun et partager à l'échelle nationale.

NEC[S] c'est comme son nom l'indique « faire ensemble, en commun », avec une exigence de mutualiser ce qui est fait dans chaque territoire. C'est pourquoi nous avons fait le choix de cette approche « recherche-action » pragmatique avec le concours de l'équipe aux manettes de ces carnets : donner à voir, inviter à comprendre, donner envie de répliquer.

En bref : partagez, copiez, « forcez » ces carnets !

Pierre-Louis Rolle, directeur des programmes « Société Numérique », « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » et de la Mission incubateur de services numériques à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

⁶ L'empowerment (*empowerment* en anglais) désigne le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, lui permettant d'accéder au pouvoir individuel et collectif. Cette notion articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder.

Sur ce point néanmoins, remarquons qu'il est peut-être nécessaire aujourd'hui de traduire « l'empowerment » par « habilitation » comme le propose la philosophe Isabelle Stengers afin de souligner qu'il n'est pas question d'une simple « acquisition » mais plutôt d'une métamorphose que Donna Haraway appelle de son côté « respons(h)abilité ».

⁷ Haraway, D.J. [2020], *Vivre avec le trouble*, Vaulx-en-Velin, Les Éditions des mondes à faire.



Le mot des organisateurs

Depuis 2000, l'association la Mêlée implantée à Toulouse, accompagne les transformations économiques mais aussi humaines de nos activités, induites par la révolution numérique.

Au fil des idées, projets et actions des femmes et des hommes l'ayant composée depuis ses origines, la Mêlée a développé des concepts sur le moment novateurs, qui furent ensuite rapidement adoptés jusqu'à devenir la norme, faisant d'elle une organisation souvent pionnière sur de nombreux sujets. Cette dynamique, issue du terreau fertile qu'est la région Occitanie et ses métropoles Montpellier et Toulouse, a contribué, nous le croyons modestement, à de nombreux succès et au rayonnement de l'innovation et des usages numériques auprès de l'ensemble de l'écosystème.

Mais si les bénéfices économiques induits par cette transformation numérique semblaient évidents, celui du fossé et de la fracture numérique n'était cependant pas du tout pris en compte. Les innovations et la digitalisation massive de nos usages creusaient pourtant les inégalités envers les plus en difficulté, ceux que l'on entend ou dont on ne parle jamais.

Là encore, La Mêlée a souhaité prendre à bras le corps ce sujet qu'est l'inclusion numérique, en créant en 2019 le Hub RhinOcc avec Coll'In et ses partenaires : Réseau et Hub d'Inclusion Numérique en Occitanie. Dans une logique d'intelligence collective, à l'image des actions de La Mêlée, le Hub réunit des acteurs complémentaires afin de proposer un accompagnement dédié sur de nombreux projets en faveur de l'inclusion numérique. Même si nous ne sommes aujourd'hui qu'au début du chemin, après un an et demi d'existence, RhinOcc a su faire émerger auprès de nombreux acteurs la nécessité du "Numérique pour tous" et les actions menées viennent chaque jour nourrir cet enjeu : réduire la fracture numérique sur notre territoire.

« Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous » disait Aristote, c'est le credo de La Mêlée, c'est aussi pour moi le sens de ces rencontres, Numérique en Commun[s].

Édouard Forzy, Président de La Mêlée

Co-directeur du Hub RhinOcc



Le mot des organisateurs

L'héritage de la Société de l'Information semble définitivement intégré dans notre modèle de société où le numérique, introduit et approprié par le biais de discours à la fois performatifs et empreints d'imaginaires technicistes, est désormais omniprésent, incontournable, et ne cesse de promettre, aujourd'hui encore, des effets synonymes de progrès pour notre société et pour toutes ses couches : innovation, productivité, répartition homogène des moyens de production sur nos territoires, emploi, égalité d'accès aux services pour tous, partout, en temps réel et « à distance », en réseau à l'échelle mondiale ou à l'échelle locale, des villes, des territoires et des citoyens « intelligents », etc. C'est un fait, le numérique accompagne et influence chacune de nos évolutions et inversement, du moins en partie, de différentes manières et sous certaines conditions. Si l'on constate bon nombre d'effets majeurs, les États, les chercheurs, mais aussi les communautés du Libre, avaient déjà pris la mesure des enjeux quant à la démocratisation des usages et aux risques induits par la fracture numérique, et en premier lieu pour les publics en difficulté. Malgré tout, entre la publication de la Charte européenne pour l'inclusion numérique et sociale en 2004 et les mesures déployées par les pouvoirs publics en matière de e-inclusion au travers du soutien aux Espaces Publics Numériques et à la médiation numérique, nous voici en France, 20 ans après la démocratisation d'Internet, et plus que jamais à la

lumière du contexte de pandémie de la Covid-19, dans une situation de tension et d'urgence globale. Si en parallèle les efforts de dématérialisation et de connectivité s'intensifient, le défi de l'inclusion numérique a trouvé un nouveau souffle, à commencer par une approche multilatérale et agile inscrite dans la Stratégie nationale pour un numérique inclusif de 2017. C'est un, si ce n'est LE, tournant qu'il nous revient de concrétiser. Il est marqué par le renouvellement d'une approche du sujet avec la prise de conscience collective de notre responsabilité et l'envie d'agir ensemble, que l'on soit un acteur public, un acteur associatif ou encore une entreprise. La dynamique des acteurs des territoires est « ré-engagée », et cette édition de Numérique en Commun[s] Occitanie en est l'émanation, la démonstration, tout en intégrant ce qui fait notre singularité, à notre échelle régionale. Car il n'est plus question ni de se satisfaire de la « main invisible du numérique » ni de s'en tenir aux démarches isolées. Nous avons avancé, et c'est dans cet esprit que nous nous sommes retrouvés, pour aller plus loin, en présentiel et à distance, lors de cette édition du 28 septembre 2020, et avec le soutien de tous nos partenaires et des participants que je remercie sincèrement pour leur mobilisation.

Louis Salgueiro, Responsable des Pôles Inclusion Numérique et Territoires Numériques de La Mèlée
Coordinateur du Hub RhinOcc Chercheur associé au LISST-CIEU, Université de Toulouse

Numerique
pour TOUS



Une journée organisée avec le soutien de





NEC

Occitanie

**#3 LES
CARNETS
NEC[S] 2020**



Ouverture du NEC Occitanie, Toulouse, 28 septembre 2020

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Occitanie / Lundi 28 septembre 2020

Le 28 septembre dernier avait lieu la journée Numérique pour TOUS organisée par la Mêleé et RhinOcc lors de la Mêleé Numérique. Une journée labellisée NEC Local (Numérique en Commun[s]) qui bénéficiait du soutien du Programme Société Numérique (ANCT). Au programme de cette journée : différents temps forts et interventions des acteurs publics / privés pour parler de l'inclusion numérique en Occitanie, marquée par la présence de Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques.

Au programme des échanges :

- L'Occitanie, territoire d'inclusion numérique (table-ronde)
- Les entreprises s'engagent pour l'inclusion numérique en Occitanie (table-ronde)
- Lancement de Déclics Numérique Haute Garonne
- Atelier : Travailler la médiation numérique et sociale avec les partenaires de son territoire
- L'accès aux métiers du numérique pour TOU.TES, quelles solutions en région ? (table-ronde)



RhinOcc

Réseau et Hub pour l'inclusion numérique en Occitanie

Propulsé par



Porté par



RhinOcc, Réseau et Hub pour un numérique inclusif en Occitanie

Depuis 2019, La Mêlée porte RhinOcc, l'un des onze premiers Hubs pour un numérique inclusif en France, impulsé par la Banque des Territoires et en partenariat avec le programme Société Numérique de l'ANCT, dans la cadre de la Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif, et avec le soutien financier d'AG2R LA MONDIALE.

Il s'agit d'un dispositif territorial d'appui et d'expertise pour et par les acteurs de l'inclusion numérique. Il opère à l'origine sur les quatre départements suivants : Haute-Garonne, Gers, Aude, et Hautes-Pyrénées.

Ce dispositif a été constitué avec un ensemble de partenaires fondateurs, à savoir Coll.in, Collectif pour l'inclusion numérique, ainsi que La Mêlée Adour, Envoi Insertion et Handicap et La Compagnie du Code.

Ce consortium s'est réuni pour deux raisons :

- Autour du constat commun que l'inclusion numérique est un enjeu de société majeur et incontournable, pouvant être abordé tant sous l'angle de la lutte contre les inégalités qu'en termes d'opportunités pour repositionner et moderniser notre approche du numérique,
- Pour ses complémentarités, notamment en termes de types publics accompagnés par chacun de ses membres, leurs compétences et leurs domaines d'intervention, qui permettent de couvrir toute la chaîne de l'inclusion numérique, des acteurs de l'économie numérique à l'action sociale.

Plus d'informations sur <https://rhinocc.fr/>



Depuis 2000, l'association la Mêlée anime le secteur du numérique et rassemble les nombreux utilisateurs et experts du numérique sur l'ensemble de la région Occitanie. La Mêlée fédère aujourd'hui 550 adhérents et 20 000 professionnels : indépendants, *startuppeurs*, chercheurs, salariés, dirigeants, élus ou simplement curieux, qui ont tous en commun la passion du digital et l'innovation.

Située sur Toulouse et Montpellier depuis 2015, La Mêlée favorise les échanges et les rencontres à travers les nombreux événements organisés tout au long de l'année et, dans les tiers lieux : La Cantine Toulouse et Nova Mêlée, premier espace de *coworking* créé en région. Ses secteurs d'intervention :

- Transformation numérique : sensibiliser, diagnostiquer et accompagner les entreprises à la transformation numérique.
- Talent : favoriser l'accès à l'emploi et à la formation dans le numérique par la formation et l'organisation des forums Jobstic sur les métiers du numérique et l'innovation partout en Occitanie
- Inclusion numérique : Mettre en place des ressources et des programmes d'inclusion numérique pour les acteurs de la région Territoires numériques : animer et accompagner la structuration et l'outillage des collectivités pour le développement des territoires via le numérique, tant en milieu rural qu'en milieu urbain
- Innovation : faciliter la collaboration entre grands groupes, ETI et startups avec les programmes d'accompagnement, de mise en réseau et de sensibilisation autour de l'open innovation
- Entrepreneurat : pré-incuber les start-ups innovantes, avec le programme Starter et l'animation d'incubateurs comme celui de Météo France. www.lamelee.com



L'association Coll.in – Collectif pour l'Inclusion Numérique a été créée en mars 2019 afin de faciliter les processus de l'e-inclusion, et favoriser l'accès aux droits pour tou·tes. Ce projet a émergé d'une volonté commune de lutter contre les discriminations et/ou exclusions qui touchent les personnes fragiles, isolées ou âgées suite à la dématérialisation d'un grand nombre de services, publics et privés. coll.in regroupe les structures de suivantes : Combustible-Numérique, Avenir, Nouvelle Maison des Chômeurs, la Fédération des Femmes pour l'Europe, la MJC de Lézignan-Corbières et la Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie (FIGO) des centres sociaux. www.coll-in.org



ENVOI Insertion et Handicap est le 1er Groupe d'inclusion sociale de la Région Occitanie réunissant l'Insertion par l'Activité Economique et le Secteur Adapté. ENVOI accompagne le projet professionnel de personnes en difficulté (insertion ou handicap) pour favoriser leur accès à l'emploi durable. Ses missions : faire cohabiter l'innovation sociale et l'innovation technologique ; offrir une nouvelle chance, un nouvel emploi par la dynamisation de compétences au travers d'un parcours professionnel dédié ; garantir la satisfaction des partenaires par la performance de ses prestations, tout en appliquant une politique sociale adaptée qui s'adresse à l'ensemble des diversités et de leurs talents ; assurer la sous-traitance dans plusieurs secteurs d'activité : informatique, aéronautique, administratif, collecte itinérante de données. www.envoi-ess.org



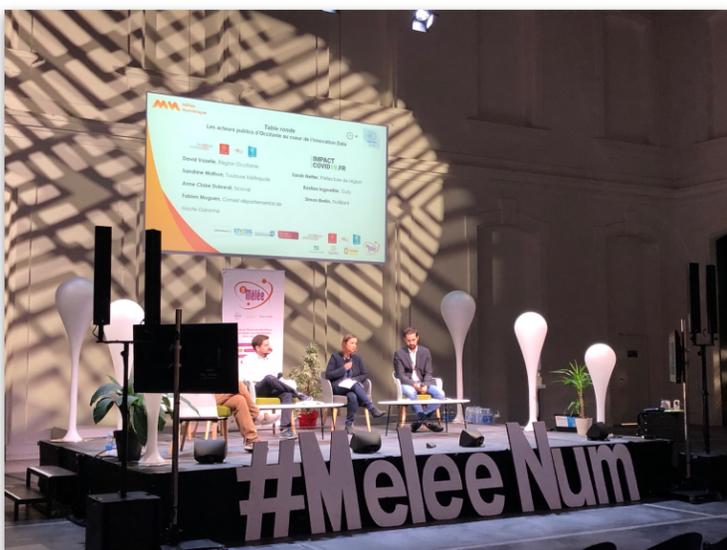
Portée par le BIC Crescendo, La Mêlée Adour est le hub du numérique qui, depuis 2014 anime et fédère l'économie numérique du bassin de l'Adour. La Mêlée Adour est un laboratoire d'idées et de projets, fédérant un réseau de plus de 100 membres ayant pour dénominateur commun le digital et l'innovation. L'événementiel est au cœur des activités de La Mêlée Adour. De nombreuses manifestations sont organisées pour promouvoir les usages et solutions numériques. Ces événements favorisent les échanges et les mises en relation entre professionnel·les. Enfin, La Mêlée Adour propose des actions d'*open innovation* afin que les TPE, ETI et grands groupes gagnent en agilité et en capacité d'innovation : *workshops*, visites d'acculturation au numérique, *hackathons*, etc. www.lameleeadour.com



La Compagnie du code est une coopérative d'éducation et de formation à l'informatique créative. Sa communauté comprend des facilitateur·rices venu·es de différents horizons : science, entreprises du numérique, éducation nationale, éducation populaire, recherche etc ... Avec une équipe de permanent·es salarié·es, d'intervenant·es volant·es et des bénévoles, elle mène plusieurs types d'actions : ateliers et stages avec des jeunes et/ou des adultes, accompagnement d'éducateur·rices, de médiateur·rices, facilitateur·rices, accompagnement de structures et/ou de collectivités sur les questions de la transition et de l'inclusion numériques La coopérative est également membre et coordinatrice Occitanie de Class'Code, une plateforme de formation et ressources en direction des éducateur·rices et enseignant·es. www.lacompagnieducode.org

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Occitanie / Lundi 28 septembre 2020



Replay des temps forts de la journée 100% en ligne
rhinocc.fr/retour-sur-la-journee-numerique-pour-tous

La Mêleé Numérique est l'événement phare de l'association. Ce festival annuel autour des enjeux du numérique est l'un des plus anciens forums en France avec la première édition il y a 20 ans ! Cet événement « B to B » incontournable se déroule sur une semaine entière. À cette occasion, les professionnel·les de la région Occitanie se rencontrent et s'interrogent sur de nombreuses thématiques autour du numérique, et notamment sur l'inclusion numérique avec sa journée Numérique pour TOUS. Au total, c'est plus d'une vingtaine de thématiques touchant des publics variées : des *startups* aux grands groupes, de la PME à la collectivité, de la /du décideur·ses aux salarié·es. Chaque thématique est animée par des **tables rondes**, des **ateliers** et des **conférences**. Mais aussi, des **rencontres networking** alliant créativité et convivialité.

La Mêleé Numérique propose un panorama de toutes les dernières tendances liées au numérique, mais pas que ! C'est le lieu idéal pour développer son activité, rencontrer des décideur·ses et des expert·es dans votre domaine tout en valorisant vos projets dans l'écosystème. En 2021, l'événement phare du numérique et de l'innovation se déroulera du 27 septembre au 02 octobre au Quai des savoirs à Toulouse.

Plus d'informations sur : meleenumerique.com.



Entretien croisé : l'Occitanie, territoire numérique dynamique

Placée en ouverture de La Mêlée numérique 2020 (événement qui s'est déroulé en présentiel à Toulouse le 28 septembre, mais qui était retransmis en ligne), la journée Numérique En Commun[s] Occitanie s'est démarquée des autres NEC locaux avec une importante présence d'entreprises, en complément des représentant·es des collectivités territoriales, des services publics et des acteurs associatifs habituels. Rencontre avec Anne-Claire Dubreuil, directrice de projets Transformation numérique à la communauté d'agglomération du Sicoval⁸ et Louis Salgueiro, chargé de coordination du hub territorial pour un Numérique Inclusif RhinOcc, autour des apports du secteur privé à l'inclusion numérique..

RhinOcc, La Mêlée, Coll.in, Sicoval... Difficile de s'y retrouver quand on n'est pas du coin ! Racontez-nous : qui fait quoi ? Quelles sont vos actions respectives ?

Louis Salgueiro : RhinOcc opère aujourd'hui sur 4 départements : Aude, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Gers. Le dispositif réunit un consortium d'acteurs aux compétences complémentaires pour y soutenir et développer la filière de l'inclusion numérique, avec le soutien de la Banque des territoires, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et d'AG2R LA MONDIALE. La Mêlée, elle, est une association qui réunit les acteurs du numérique en Région Occitanie. Elle fédère les acteurs et peut les accompagner à un niveau stratégique (ingénierie de projet, stratégie de politique publique, actions des entreprises, accès aux métiers du numérique). La Mêlée est implantée à Montpellier et à Toulouse, et elle a fêté ses vingt ans en 2020. Chaque année, nous organisons une semaine événementielle, la Mêlée numérique⁹ et, comme en 2019, nous avons souhaité dépasser les limites de la périphérie de Toulouse pour ouvrir l'événement à l'ensemble de la région.

Nous avons choisi de consacrer la journée du lundi 28 septembre à l'inclusion numérique. L'enjeu était de montrer et de provoquer l'engagement des acteurs structurants sur toute la diversité du sujet (accès aux métiers du numérique, médiation numérique, place des entreprises, stratégies des acteurs publics) après un an d'activité de RhinOcc et du 1er NEC fondateur de la communauté occitane autour du sujet.

En effet, depuis juin 2019, nous avons lancé RhinOcc, avec les autres acteurs du consortium dont Coll.in qui copilote le hub et contribue à l'accompagnement et la formation des acteurs de terrain et des institutions qui s'adressent aux publics en difficulté. Et puis nous nous sommes entouré·es de partenaires clés, à savoir La Mêlée Adour, avec laquelle nous animons notre Pôle territorial des Hautes-Pyrénées ; La Compagnie du Code qui sensibilise tous les publics à la pratique du code et ENVOI Groupe, qui emploie du personnel en insertion et des personnes handicapées, notamment sur le reconditionnement d'équipements informatiques.

Notre relation avec le Sicoval s'articule autour de l'expérimentation et de la co-construction,

⁸ Communauté d'agglomération située dans le département français de la Haute-Garonne, en région Occitanie. Elle regroupe 36 communes du Lauragais dans le sud-est de Toulouse.

⁹ lamelee.com/evenement/melee-numerique.

notamment en Haute-Garonne. Nous intervenons auprès du Sicoval sur l'accompagnement des acteurs locaux sur la médiation numérique et sociale, et faisons bénéficier le territoire d'actions portées par des entreprises, comme nous l'avons fait auprès d'AG2R La Mondiale, par exemple, qui fournit des Pass numériques. En tant que territoire pionnier, nous suivons de près les initiatives portées par l'agglomération afin de capitaliser et d'envisager le transfert de bonnes pratiques sur les autres territoires. Notre objectif, c'est d'être un vivier d'acteurs-ressources et organisés. Nous avons donc été naturellement associés à la démarche de coordination territoriale pour l'inclusion numérique, pilotée par l'agglomération. Cette coordination a pour vocation d'organiser la collaboration entre la diversité des parties prenantes (associations, collectivité, entreprises, etc.) et de construire un modèle économique pérenne pour la médiation numérique.

Anne-Claire Dubreuil : Le Sicoval est l'une des plus anciennes communautés d'agglomérations en France. Elle rassemble 36 communes et représente 80 000 habitant·es, au sud-est de Toulouse. Le « co » de Sicoval, c'est le « faire ensemble » : il n'y a pas de ville centre, mais il y a l'envie de collaborer, de co-construire notre avenir. Nous avons les compétences sociales qui prennent en compte tous les âges de la vie, de la petite enfance aux seniors. Ainsi, nous avons 700 agent·es sur 1200 qui se consacrent à l'aide à la personne. Nous disposons aussi de sièges d'entreprises qui ont une forte empreinte numérique (Sigfox, Berger-Levrault, IOT Valley) : 25 % des entreprises de la filière numérique de la grande agglomération toulousaine sont sur notre territoire. Ce contexte nous confère une double dimension, à la fois sociale et économique, et justifie l'ambition que nous portons autour de l'e-inclusion. L'innovation numérique doit profiter à tou·tes et chacun·e doit pouvoir être en capacité de tirer pleinement parti des services numériques que nous proposons.

« Nous avons beau être une petite interco, nous montrons une très forte implication ! » –

Anne-Claire Dubreuil, directrice de projets Transformation numérique à la communauté d'agglomération du Sicoval

Depuis février 2019, nous sommes TANI (Territoire d'Action pour un Numérique Inclusif)¹⁰. La charte que nous avons signée avec l'État vise le déploiement d'une stratégie territoriale d'e-inclusion. Nos engagements reposent sur la collaboration avec des start-ups d'état comme Pix pour l'évaluation des compétences numériques, la diffusion du Pass numérique Aptic ou encore le prototypage d'Aidants Connect.

Nous travaillons en collaboration avec les usagers ou professionnel·les concerné·es pour améliorer les outils. C'est une belle opportunité de visibilité pour nous, mais c'est aussi l'occasion de monter des actions avec nos partenaires, et de mobiliser davantage les acteurs tels que Pôle Emploi ou la Caisse d'Allocations familiales de Haute-Garonne.

Le conseil départemental de Haute-Garonne et RhinOcc sont de précieux partenaires dans ce projet. Nous avons beau être une petite « interco », nous montrons une très forte implication, à l'image de l'investissement du président du Sicoval, Jacques Oberti. On sert de laboratoire à nos partenaires pour tester et expérimenter des méthodes, des ressources et des outils. Comme l'a dit Louis, nous avons rencontré AG2R LA MONDIALE grâce à RhinOcc. En 2019, nous avons été ravi·es d'accueillir un premier événement NEC à Labège, piloté avec La Mêlée. En tant que TANI, c'était une belle occasion pour construire avec les acteurs locaux ! Cette manifestation a donné une importante visibilité à nos actions. C'est la première fois que La Mêlée s'est positionnée sur l'inclusion numérique, avec des ateliers dédiés et le lancement officiel du Hub. En tant que Président de la Commission e-inclusion des Interconnectés, Jacques Oberti a remis en février 2020 le manifeste « Agir face à l'urgence de l'illectronisme ». Une des préconisations portait sur l'organisation, à l'échelle locale, de la gouvernance et du modèle économique de la médiation numérique. C'est pourquoi nous coopérons avec 5 collectivités : les métropoles de Lyon, Lille et Strasbourg, ainsi que la communauté d'agglomération de La Rochelle pour expérimenter les Coordinations Territoriales d'Inclusion Numérique (CTIN) qui associent les acteurs, des publics et des entreprises privées.

Vous avez mis en place une cartographie de l'écosystème de l'inclusion numérique en région Occitanie, pouvez-vous nous en dire plus ? En quoi ce projet recoupe-t-il le travail du programme Société Numérique sur la question¹¹ ? Comment ce travail s'articule à celui des autres hubs ? A-t-il été participatif ?

Louis Salgueiro : Chaque hub a un socle de livrables commun, dont la cartographie fait partie. La nôtre¹¹ est disponible sur le site du RhinOcc. À ce jour, nous avons listé environ 440 lieux sur 4 départements. C'est une démarche qui n'est pas simple : certains territoires avaient déjà des cartographies avec une partie des données et d'autres pas du tout. Nous avons fait le choix que notre cartographie s'adresse aux décideur·ses et aux professionnel·les. Les enjeux étaient de montrer la répartition des compétences, pour que les décideur·ses puissent voir comment faire émerger des compétences et comment les répartir. Grâce à cet outil, il leur est aussi possible d'identifier vers qui renvoyer les publics, cibler les zones QPV¹², les EPCI¹³, etc.

¹⁰ societenumerique.gouv.fr/territoires-daction-pour-un-numerique-inclusif.

¹¹ rhinocc.fr/cartographie.

¹² Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

¹³ Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Nous avons travaillé en discussion avec les autres hubs, et plus particulièrement avec CoNum (Pays de la Loire) et le hub #Mednum BFC (Bourgogne-France-Comté) pour mutualiser les développements. RhinOcc est également impliqué dans le projet de cartographie nationale porté par Aidants Connect. Ce n'est pas facile d'arriver après que plusieurs hubs régionaux aient mis en place la leur. Nous collaborons autant que possible dans une logique de partage de données, en participant notamment à leur mise à jour, en partenariat avec les acteurs locaux. Actuellement, nous sommes dans une deuxième phase de développement pour déployer une carte des zones de fragilité numérique, dans le cadre du projet Incub'O¹⁴, en réponse à l'appel de l'ANSA¹⁵. Nous avons pour ambition de développer des fonctionnalités plus poussées, et adaptées aux différents métiers. Nous étudions ainsi par exemple la mise en place d'une démarche *opendata* ou encore l'intégration des zones de fragilité numérique.

Anne-Claire Dubreuil : le Sicoval milite pour un usage en open data des différentes cartographies. Il est indispensable que les données soient « moissonnables », exploitables et récupérables sur openata.gouv.fr ou au niveau départemental. La cartographie de la médiation et l'indice de fragilité numérique ont un intérêt primordial : en croisant, les deux informations (demande/offre), l'enjeu est de combler « les trous dans la raquette ». Ce sont de précieux outils pour les élu·es pour combler les écarts. L'indice, qui est en open source, est déjà visible pour les 36 communes, et la v2 est en cours.

Les entreprises/acteurs privés étaient particulièrement visibles lors du NEC Occitanie, ce qui n'est pas le cas de tous les NEC locaux. Qu'est-ce qui explique ce choix ? Y a-t-il de nouvelles formes d'alliances à mettre en place entre services publics et partenaires privés autour de l'inclusion numérique ? Quels sont les leviers que ces alliances peuvent activer ? Quelles difficultés posent-elles ?

Louis Salgueiro : au sein de RhinOcc, nous avons construit un programme de travail pour maximiser les méthodes d'approches d'acteurs a priori éloignés de l'inclusion numérique. En tout, une vingtaine de grands groupes en région se sont mobilisés, parmi lesquels Orange, la SNCF, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, AG2R LA MONDIALE, Berger-Levrault, La Poste, ou encore Harmonie Mutuelle et Airbus. Ces entreprises ont déjà mis en place des actions pour l'inclusion numérique, mais nous souhaitons les emmener plus loin, et de manière plus coordonnée avec les acteurs locaux. Nous espérons pouvoir capitaliser sur leurs bonnes pratiques, afin de les diffuser aux autres entreprises du territoire. Dans le programme, nous avons pour ambition de les mettre en relation avec les projets nationaux pour qu'elles s'approprient les outils des politiques publiques, comme le Pass numérique. Ce programme est en cours de lancement, mais il suscite déjà beaucoup d'intérêt. C'est aussi l'occasion de leur donner une tribune : la visibilité apportée à leurs actions a un effet performatif



Anne-Claire Dubreuil, directrice de projets au Sicoval

qui permet de valider leurs engagements, leurs places dans l'écosystème. Nous travaillons avec ces grands groupes autour de trois axes : améliorer l'inclusion numérique pour les collaborateur·rices, accompagner la dématérialisation des démarches pour leurs usagers (par exemple, les applis qui donnent accès aux comptes en banque) et, enfin, la mise en place de partenariats avec les collectivités, les *startups* et les acteurs locaux pour les soutenir dans leur démarche d'inclusion numérique.

Anne-Claire Dubreuil : à titre personnel, ça fait 20 ans que je travaille sur les problématiques de médiation et d'inclusion numérique. Ce que je vois, ces dernières années, c'est une recomposition très forte de l'écosystème, avec une présence du privé qui n'existait pas à la fin des années 90/début 2000. Des *start-ups* qui s'impliquent sur le sujet, c'est très nouveau. Le principe du « pollueur-payeur » peut très bien se décliner à l'inclusion numérique : si je suis une entreprise qui dématérialise mes services, je prévois un dispositif d'inclusion numérique pour compenser les risques d'exclusion. Dans le cadre de notre futur CTIN nous avons sollicité plusieurs entreprises, parmi lesquelles Orange, La Poste, Berger-Levrault ou encore le Crédit Agricole pour connaître leurs attentes, mais aussi identifier leurs apports éventuels à cette politique publique. Il y a un fort intérêt et déjà des actions concrètes : Berger-Levrault s'est impliqué dans la construction d'un outil statistique qui croise nos différentes sources de données (indice de fragilité numérique, enquête menée par La Poste auprès de 450 personnes...). Certaines entreprises font du mécénat de compétences, mais aussi des dons de matériels ou fournissent des plates-formes d'échange... D'autres choisissent d'inscrire l'inclusion numérique dans leur politique de RSE¹⁶, comme Orange, par exemple. Ce n'est pas un tabou pour notre collectivité de travailler avec le privé, nous avons d'ailleurs le projet de créer un PIMMS¹⁷. C'est sans doute une particularité de notre territoire.

¹⁴ prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Transition-numerique-de-l-Etat-et-modernisation-de-l-action-publique/Laboratoire-d-innovations/Laboratoire-d-innovations/Incub-O-kesak-O.

¹⁵ solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/decouvrez-et-participez-lindice-de-fragilite-numerique.

¹⁶ Responsabilité Sociétale des Entreprises.

¹⁷ Points d'Information et de Médiation Multiservices, Plus d'informations : pimms.org.



Table ronde : L'Occitanie, territoire d'inclusion numérique, NEC Occitanie, septembre 2020

Justement, puisque vous en parlez, qu'est-ce qui est propre à l'Occitanie en matière d'inclusion numérique selon vous ? Qu'est-ce qu'on ne retrouve pas ailleurs ?

Anne-Claire Dubreuil : L'écosystème de la région réunit des acteurs d'origines variées et nous avons l'habitude de travailler ensemble. Il n'est pas rare que nous dépassions nos frontières administratives (et nos clivages politiques !) pour développer des projets qui ont du sens. En tant que TANI, nous avons une certaine familiarité avec les partenariats public/privé. Je pense aussi aux indépendant·es comme ceux du réseau Mon Assistant Numérique¹⁸, qui s'inscrivent dans cette dynamique et contribuent activement à la vie du réseau des acteurs de la médiation.

Lors de la table ronde qui a ouvert la journée, Nadia Pellefigue, Vice-présidente de la Région Occitanie, a souligné l'importance d'ouvrir les métiers de l'inclusion numérique aux femmes. Comment vous positionnez-vous sur le sujet ?

Anne-Claire Dubreuil : C'est un objectif important, porté par la région. Ce que nous avons constaté, c'est que les femmes s'autocensurent : elles ne se lancent pas dans le secteur. Au niveau du Sicoval, nous avons mis en place des projets ciblant précisément les femmes. Nous avons aussi réorienté certaines formations pour qu'elles visent davantage les femmes. Récemment, j'ai eu l'occasion de participer à une remise de diplômes dans une école : dans le BTS informatique, il n'y avait que des garçons et dans en BTS tourisme, que des filles ! La réalité, c'est qu'il existe des postes dans le secteur informatique à tous les niveaux. Il faut démystifier les postes techniques qui sont totalement accessibles aux filles.

Les institutions publiques et les entreprises privées s'investissent sur le sujet, à l'image de Berger-Levrault.

Sur cette même table ronde, Bertrand Serp, Vice-président de Toulouse Métropole a rappelé l'importance de la formation. Or on constate, et le NEC Occitanie ne fait pas exception, que les acteurs de l'éducation sont un peu absents des NEC. Qu'en dites-vous ?

Louis Salgueiro : En effet, il y a des secteurs qu'il nous reste à mobiliser davantage autour d'une démarche commune, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne font pas des choses ! Par exemple : le ministère de l'Éducation nationale est investi dans l'inclusion numérique, à travers des actions coordonnées avec Pôle Emploi et le Conseil régional. Ce qu'il faut avoir à l'esprit, c'est que l'inclusion numérique est un sujet transverse et que de nouveaux chantiers de collaboration s'ouvrent tous les jours. Dans les domaines de la santé ou la mobilité, par exemple, il y a fort à faire pour penser la dimension inclusive du numérique. À l'échelle régionale, nous collaborons avec le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse)¹⁹ qui anime un réseau de points information jeunesse. Nous travaillons aussi sur des actions mises en place par la CAF et la CPAM de Haute-Garonne pour la formation des professionnel·les sur leurs services en ligne, ou encore avec le Mouvement associatif et HelloAsso, pour qui la transformation numérique des associations, et notamment celles au contact des publics, est un enjeu capital. Donc je dirais que ça se fait petit à petit, c'est pas encore accompli, mais on y travaille, car les publics visés par ces acteurs sont stratégiques et tous aussi importants les uns que les autres : les jeunes, les personnes en situation de handicap, les seniors, les demandeur·ses d'emploi, etc.

¹⁸ À propos de Mon Assistant Numérique, voir l'interview de Ludovic Brutel dans le carnet NEC Hauts-de-France.

¹⁹ Sur ce point, voir crij.org/fr.

« Quand on parle d'inclusion numérique, on intègre aussi un volet prévention qui traite de l'addiction aux écrans, de l'éducation à l'usage des réseaux sociaux, et de la sensibilisation à la protection des données personnelles. »

– Anne-Claire Dubreuil

Anne-Claire Dubreuil : le Sicoval collabore avec l'Éducation nationale depuis plusieurs années. En 2018, des enfants de l'école primaire d'Ayguésvives ont co-construit une borne de jeu sur la protection des données personnelles, en collaboration avec la start-up Freya games et la communauté éducative. Un an après, les retours nous ont indiqué que 90 % des enfants de CM2 ont bien intégré les informations. Les enseignant·es, qui étaient frileux et frileuses au départ, en sont très demandeurs et demandeuses à présent. Quand on parle d'inclusion numérique, on intègre aussi le volet prévention avec l'addiction aux écrans, l'éducation à l'usage des réseaux sociaux et la sensibilisation à la protection des données personnelles. Au sein de La Crèche, un regroupement de jeunes entreprises éthiques et solidaires que nous accompagnons, nous avons la *start-up* Geek junior qui travaille sur l'éducation aux médias à destination des adolescent·es. C'est un vrai sujet auquel notre président est très sensible. D'ailleurs, avec le département, nous organisons un événement sur l'esprit critique, qui aura lieu le 12 juin 2021.

Au final, que retenez-vous du NEC Occitanie et, plus largement, de la Mêlée numérique 2020 ? Quel regard portez-vous sur l'événement, sur son format ?

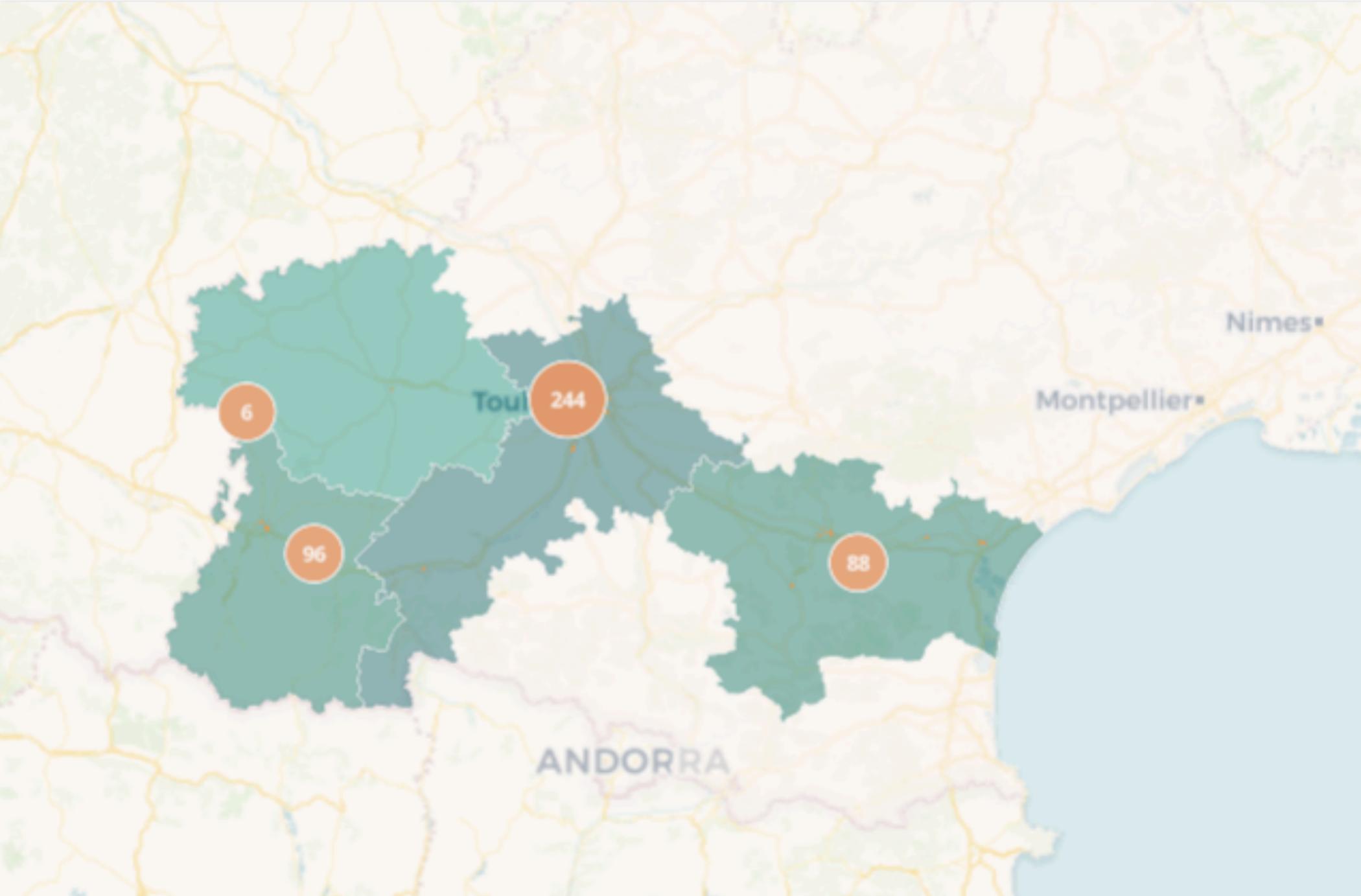
Anne-Claire Dubreuil : La Mêlée rassemble beaucoup d'entreprises du privé, qui se sont mobilisées très tôt sur les enjeux de l'accessibilité et la question du handicap, mais peu sur l'inclusion numérique. Depuis 2019, l'association s'est investie sur le sujet, et la présence de Cédric O cette année a constitué un moment fort pour la reconnaissance de nos actions. Plus largement et à titre personnel, je prends beaucoup de contacts lors de La Mêlée, car c'est un moment privilégié d'entretien du réseau. J'ai été heureuse de constater qu'il y avait quand même beaucoup de monde en présentiel, malgré le contexte sanitaire, avec un certain brassage entre le secteur privé et les acteurs publics. Ce n'est pas uniquement une manifestation *Tech* : il s'agit toujours de mettre l'humain au centre, ce qui a du sens dans la période que nous traversons.

« Les NEC rythment la vie de l'écosystème numérique, ils permettent de faire le point, de confirmer son engagement et de se rencontrer autour de valeurs partagées. » –

Louis Salgueiro, chargé de coordination du hub territorial pour un Numérique Inclusif RhinOcc

Louis Salgueiro : Cette année, l'événement a clairement été le reflet d'une nouvelle donne et notamment au regard du contexte. Celui-ci a permis, certes à marche forcée, à tout le monde de réaliser une fois pour toutes l'importance capitale du numérique dans notre société. Il s'avère que La Mêlée est un catalyseur sectoriel autour du numérique. Nous comptons plus de 500 structures adhérentes parmi lesquelles des TPE, des indépendant·es, des *start-ups* mais aussi des institutions et des grands groupes que nous côtoyons, voire que nous accompagnons, au quotidien. L'Occitanie propose un écosystème numérique riche et dynamique, avec des tiers lieux, le travail autour de la data, l'engagement sur le handicap et l'accessibilité et bien d'autres sujets. Mais il est aujourd'hui encore fragmenté. C'est pourquoi le NEC Occitanie et, plus généralement, la semaine de La Mêlée numérique est un moment clé qui vient consolider et soutenir l'écosystème régional. Les participant·es ont pu en profiter pour renouveler leur réseau, se mettre à jour des actions des un·es et des autres, débiter de nouvelles collaborations, confirmer leurs engagements et partager leur retour d'expérience, bon ou mauvais.

L'an dernier, nous avons donné le coup d'envoi sur l'inclusion numérique en Occitanie. Cette année, nous avons continué à développer nos actions, et c'était un moment important pour illustrer le chemin parcouru par les acteurs depuis le premier NEC. Nous avons pu également mesurer ce qu'il reste encore à faire ! Sur ce point, nous sommes plus convaincu·es que jamais de la nécessité de poursuivre l'action de RhinOcc, ce que confirment nos premières réalisations aux côtés des acteurs d'Occitanie.



La carte des lieux de l'inclusion numérique en Occitanie

La carte des lieux de l'inclusion numérique en Occitanie est produite par RhinOcc, avec le soutien de La Banque des Territoires, le Programme Société Numérique et AG2R La Mondiale.

Adressée aux professionnel·les, elle facilite l'identification des acteur·rices du numérique et du social et des lieux dans lesquels ils/elles exercent des activités relatives à l'inclusion numérique (ateliers informatiques, accompagnement à l'accès aux droits dématérialisés, ordinateur en libre service, formations professionnalisantes aux métiers du numérique, etc.).

Le recensement des différentes activités sur le périmètre initial du projet a pour objectifs de :

- Permettre aux décideur·ses d'observer l'offre en présence sur les territoires,
- Pour les professionnel·les de l'accompagnement, d'identifier à terme des structures partenaires et aux compétences complémentaires

Elle permet de filtrer les lieux selon plusieurs critères :

- par type d'activités et services (ordinateurs en libre service, accompagnement individuel, etc.),
- par type de publics ciblés par l'offre des lieux (jeunes, seniors, demandeur.se d'emploi, allocataire de minima sociaux, etc),
- par typologie et labels (#APTIC, Tiers-lieux Occitanie, autres),
- par départements,
- des calques sont disponibles (en bas à droite) : QPVs, intercommunalités, ensemble de points.

Cette cartographie contribue également à l'élaboration d'une cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique, portée par le dispositif Aidants Connect.



ÉCLAIRAGES

De quoi les « nouvelles alliances » public-privé au service de l'inclusion numérique sont-elles le nom ?

NEC Occitanie, Toulouse, 28 septembre 2020. Remise des chéquiers Pass Numérique

Constats « techniques »

Depuis 2018, le chiffre de treize millions de Français-es en difficulté avec le numérique est devenu une borne repère, un constat à partir duquel il s'agit de se mobiliser collectivement afin de construire une société où le numérique n'est plus une raison supplémentaire de relégation. Nos multiples rencontres tout au long de l'écriture de ces carnets attestent en permanence d'un tel souci, aujourd'hui partagé par l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs de services publics, mais également par les acteurs de l'action sociale, de l'insertion professionnelle, de l'éducation populaire et par beaucoup d'entreprises (issues ou non de l'ESS). Tou-t'es ont, en effet, compris que l'inclusion numérique est une condition *sine qua non* de l'inclusion sociale (compréhension redoublée par les effets de la crise de la COVID-19 qui a accéléré la société du « sans contact »²⁰ dans laquelle nous évoluons aujourd'hui).

Beaucoup convergent désormais vers un point vif de possibles où le numérique n'exclurait plus, mais au contraire, permettrait de participer à des « devenirs » parmi lesquels figure celui d'un « mieux humain » dont a parlé récemment l'écrivain Patrick Chamoiseau²¹.

Au-delà de ce constat, chacun-e peut à tout moment et à tout âge faire l'expérience de ses propres limites face aux modalités de travail distancié, à la dématérialisation des démarches administratives, des pratiques de loisirs, de consommation ou de suivi de scolarité des enfants, etc. Car une fois dépassée la question matérielle – et cependant cruciale – de l'équipement et de l'accès au réseau Internet²², le risque d'exclusion est aussi cognitif et méthodologique.

²⁰ Sur ce point, voir Saltiel, François (2020), *La société du sans contact, Selfie d'un monde en chute*, Paris, Flammarion.

²¹ Glissant, Édouard & Chamoiseau, Patrick (2021), *Manifestes*, Paris, La Découverte - Éditions de l'Institut du Tout-Monde.

²² Sur ce point, voir la partie « parole(s) d'experte », entretien avec Valérie Peugeot, chercheuse au sein du laboratoire de sciences humaines et sociales d'Orange Labs et membre du collège des commissaires de la CNIL, dans le carnet NEC Bordeaux Métropole (pages 24, 25, 26).

Comme le rappelle Reine Bürki, conservatrice des bibliothèques et rédactrice en chef du Bulletin des Bibliothèques de France²³ :

« ce risque concerne les usages et l'autonomie de chacun face à des outils en évolution continue et à un écosystème technologique qui nécessite d'en maîtriser les codes.

Les défis de la médiation numérique reposent moins sur l'acquisition temporaire de compétences techniques, que sur la capacité d'apprendre à apprendre, d'atteindre une forme d'adaptabilité numérique qui concerne aussi bien les professionnels de l'information que tout citoyen dans la construction –et la maîtrise– de son identité numérique. ».

L'inclusion numérique est donc une problématique que nous n'aurons de cesse d'affronter dans les années à venir, car les trajectoires des innovations du secteur de la *Tech* continuent de faire d'Internet un passage obligé pour accéder à ses droits et à sa citoyenneté. Dès lors, les enjeux à aborder lorsque l'on parle d'inclusion numérique sont multiples et ils ne concernent pas uniquement l'impérieuse nécessité de remettre de l'accompagnement humain au centre des débats sur la médiation au numérique et par le numérique.

Au-delà de ce que nous avons vu dans les carnets précédents²⁴ et compte tenu du fait que le risque d'exclusion n'est pas lié uniquement aux questions d'accès et d'équipement, nous ne pouvons nier le fait que les problématiques techniques et technologiques pour réduire les phénomènes d'exclusion sont très nombreuses (et elles sont bien souvent des « points aveugles »²⁵ dans la perspective de la conception des outils de médiation numérique). Parmi celles-ci, nous pouvons repérer les suivantes :

- Pourquoi de nombreux services publics numériques « modernisés » ont des « formes », des ergonomies peu abouties alors que ces dernières devraient être justement le point d'entrée de la conception des services si on les souhaite « inclusifs » ?
- Comment s'assurer que les interfaces numériques soient capables de prendre en compte les capacités de tou-ttes et d'intégrer des capacités d'adaptabilité, d'ajustement, de responsabilité et de « responsivité »²⁶ des interfaces ?

- Comment faire en sorte que les questions de transformation des services publics par la dématérialisation ne se posent pas que pour l'utilisateur final, mais également dans les relations inter-administrations²⁷ ?

Les réponses à ces questions constituent l'un des premiers pas à engager vers un numérique plus inclusif du point de vue technique. Et c'est justement ce point de vue qui peut-être un moyen efficace pour nouer de « nouvelles alliances », du moins créer des dialogues entre des mondes qui ne se parlaient que rarement jusqu'à présent et qui peuvent s'avérer très féconds pour construire un numérique d'intérêt général ouvert, inclusif, éthique et durable. En effet, comme l'a rappelé Pierre-Louis Rolle, directeur des programmes Société Numérique, Nouveaux lieux, nouveaux liens et Incubateur des Territoires²⁸ lors de la séquence d'ouverture du NEC Occitanie : « l'inclusion numérique n'est pas une réponse au surnombre de retardataires, elle n'est pas une voiture-balai, mais une locomotive, une exigence adressée au numérique de demain ».

À ce titre, et pour continuer de penser ce numérique d'intérêt général, il nous semblait important de nous interroger sur la question suivante : des entreprises à but lucratif peuvent-elles construire des solutions à l'exclusion numérique aux côtés d'acteurs associatifs qui n'ont pas le même but ? Si c'est le cas, à quels risques s'exposent ces entreprises et ces nouvelles formes d'« alliances » ?

C'est à ce type de questionnements et aux enjeux qui leur sont rattachés que cet éclairage souhaite contribuer en montrant que ces rapprochements sont loin d'être « contre-nature », car ils permettent, au contraire, de révéler et de faire coïncider des valeurs éthiques avec des valeurs économiques indispensables à la conduite du défi qui nous est posé tous les jours : faire société à l'ère du numérique.

Nouveaux modèles, nouvelles problématiques

Le NEC Occitanie a mis en avant les mutations sociales, économiques et culturelles de la filière de la médiation numérique et la mobilisation d'acteurs divers sur ces enjeux au sein d'une partie de l'ancienne région Midi-Pyrénées et une autre de Languedoc-Roussillon. L'entretien croisé présent dans les pages précédentes illustre bien cela, mais ce qui s'est joué lors de cette journée NEC était édifiant à plus d'un titre.

²³ Voir : bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-044.

²⁴ Éclairages sur les formes d'évaluation des stratégies d'inclusion numérique (Carnet NEC Bordeaux Métropole) et sur la place des tiers-lieux dans des actions de solidarité numériques (Carnet NEC Hauts-de-France).

²⁵ Nous empruntons cette expression à un article d'Hubert Guillaud intitulé « Médiation numérique, le point aveugle de la conception ? », [en ligne] internetactu.net/2018/11/23/mediation-numerique-le-point-aveugle-de-la-conception.

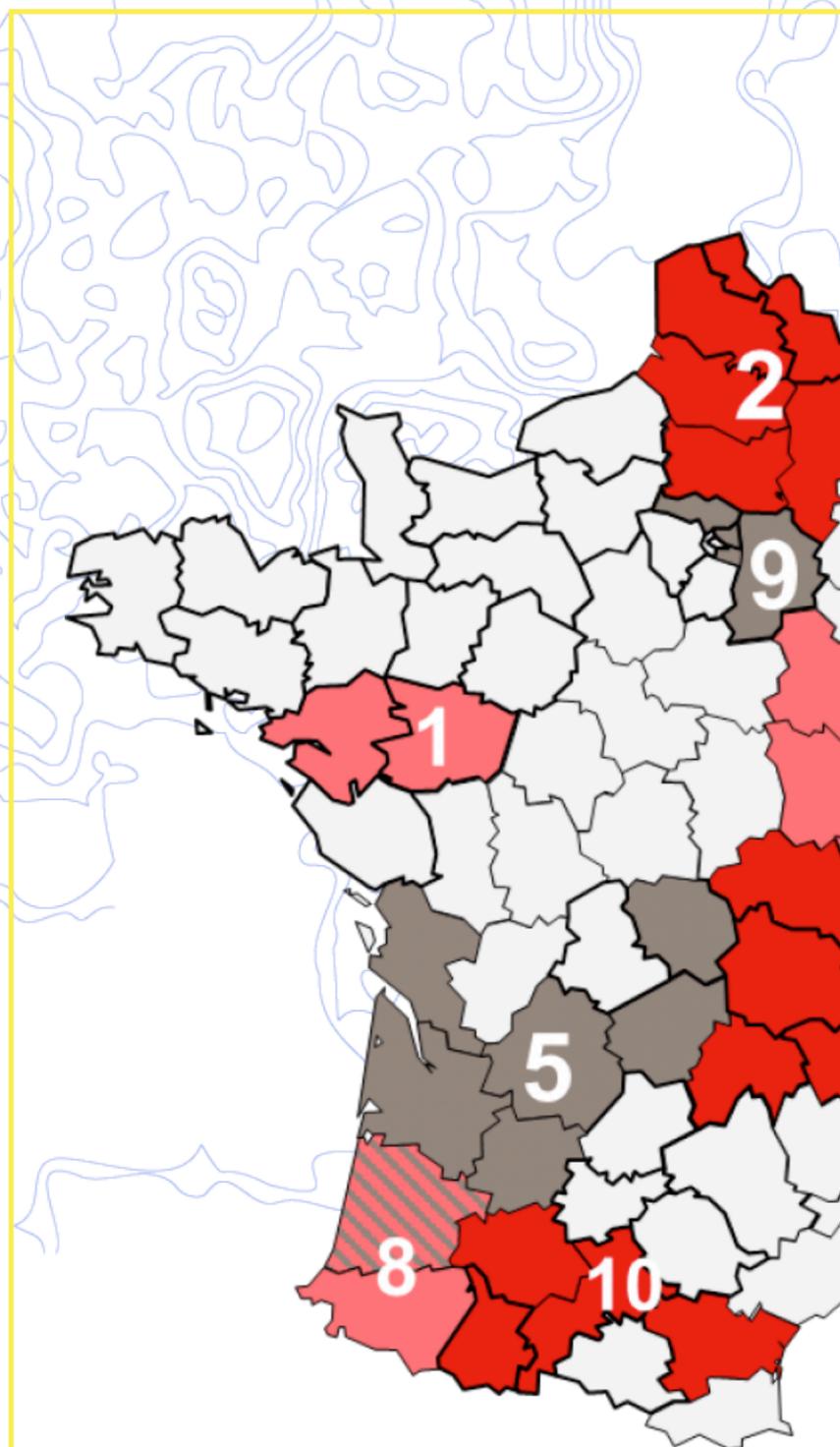
²⁶ Un site *responsive* est un site qui est conçu et développé de façon à pouvoir s'adapter à toutes les résolutions d'écran et à tous les types usages (fixe, en mobilité, ordinateur fixe/mobile, clic à la souris/tactile). C'est donc un seul et même site qui peut être consulté sur ordinateur, sur smartphone ou sur tablette.

²⁷ Sur ce point, prenons l'édifiant exemple de l'échec des chaînes procédurales dématérialisées dans le domaine de l'alerte à l'enfance en difficulté raconté ici : nouvelobs.com/rue89/notre-epoque/20181107.OBS5034/l-assistante-sociale-dont-les-signalements-ne-menent-a-rien.html.

²⁸ Sur ce point, voir : agence-cohesion-territoires.gouv.fr/numerique-98.

Organisé par le porteur d'un Hub pour un numérique inclusif à la morphologie singulière qui mêle des acteurs de la Tech et de l'économie numérique (La Mêlée²⁹) à des acteurs de la médiation sociale et numérique (Coll'In³⁰), de l'insertion et du handicap (Envoi Insertion et Handicap et la Compagnie du Code³¹), ce NEC a surtout su mettre en dialogue les mondes de l'économie sociale et solidaire, de l'entreprise plus classique, avec des acteurs de l'emploi et de la formation, de l'action sociale de l'insertion et de la solidarité. Car « faire de l'inclusion numérique » aujourd'hui ne se limite pas uniquement à accompagner des personnes en difficulté avec le numérique pour, par exemple, limiter les phénomènes de non-recours aux droits et services³². Construire un numérique inclusif, un numérique d'intérêt général plus éthique et plus ouvert, c'est agir sur l'ensemble de la « chaîne de valeurs³³ » qu'est la médiation numérique et qui va des problématiques de fractures, d'abandon jusqu'à celles de transformation numérique et de responsabilité sociétale des entreprises en passant par les enjeux d'acculturation et de sobriété numérique. Une chaîne de valeurs qui concerne toutes les classes d'âges et toutes les catégories socioprofessionnelles.

Notre suivi des écosystèmes NEC en train de se former partout en France atteste de ce changement aujourd'hui à l'œuvre dans les mondes de la médiation numérique. L'innovation sociale, la solidarité et la coopération y sont très présentes, des structures proches de l'ESS s'affranchissent, par exemple, de lieux traditionnels de médiation³⁴ pour inventer de nouveaux standards opérationnels et économiques, des structures plus « classiques » se réinventent en réseaux pour affronter des problématiques nouvelles³⁵, des « hubs » numériques inclusifs voient le jour et développent des coopérations au service du numérique d'intérêt général. Certes, les difficultés restent massives, mais la soutenabilité des initiatives déployées partout en France permet d'envisager des pistes de solutions durables et efficaces face aux différentes problématiques de l'illectronisme et/ou de l'exclusion numérique.



Les 11 Hubs agissent sur plus de 60 départements selon la répartition suivante :

- **CONUMM (1)**, porté par PING, la fédération des centres sociaux 49 et 53 et la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire.
- **Les Assembleurs (2)**, porté par POP, la région Hauts de France et le SILLAB.
- **Hub du Sud (3)**, porté par Urban Prod, IRTS PACA et Corse, ADRETS, Arsenic et The Camp.
- **Hub Ultranumérique (4)**, porté par Solidarnum et FACE Polynésie française.
- **Hubik (5)**, porté par Medias Cité et ATIS.

²⁹ lamelee.com.

³⁰ coll-in.org.

³¹ envoi-ess.org et lacompanieducode.org.

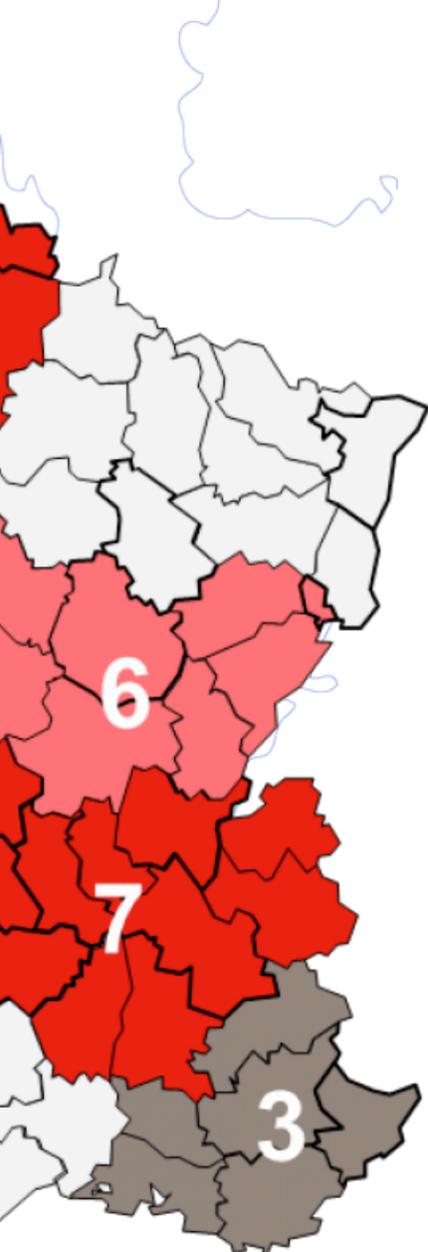
³² Sur ce point, voir notamment les travaux de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (IEP Grenoble, MSH, CNRS) : odenore.msh-alpes.fr.

³³ Sur ce point, voir la partie éclairages du carnet NEC Hauts-de-France.

³⁴ Sur ce point, voir, par exemple, le Pop Café à Wazemmes, un quartier populaire de Lille : pop.cafe ou bien encore La Quincaillerie, tiers-lieu d'assemblage local situé à Guéret dans la Creuse laquincaillerie.tl.

³⁵ Sur ce point, voir, par exemple les Centres Sociaux Connectés de la métropole de Lille ou bien la Maison de l'Inclusion Numérique de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard à Nîmes.

Les Hubs numérique inclusif : Têtes de réseau des acteur·rices de la médiation numérique



Pour accélérer la consolidation de l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire et mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'inclusion numérique, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et le programme Société Numérique se sont associées en 2019 pour faire émerger une dizaine de hubs territoriaux pour un numérique inclusif. Ces hubs ont vocation à incarner des têtes de réseau des acteur·rices de la médiation numérique. Ils fournissent un appui et des outils destinés à renforcer les actions d'inclusion et de médiation numérique.

5 millions d'euros ont été engagés en 2019-2020 par la Banque des Territoires pour faire émerger 11 hubs territoriaux. Les hubs mobilisent au total plus de 9 millions d'euros afin de soutenir l'action de ceux et celles qui œuvrent au quotidien auprès des citoyen·nes les plus éloigné·es du numérique.

Les hubs ont quatre missions :

- Recenser, articuler et coordonner les acteur·rices de la médiation numérique pour faire converger les projets vers des priorités territoriales définies avec les collectivités;
- Lever des fonds et aider à mobiliser toutes sources de financement (notamment européennes) en montant des projets à plus grande échelle;
- Mutualiser et apporter de la valeur aux acteur·rices de terrain en créant des centres de services partagés (mutualisation de parcours de formations pour les aidant·es, partage d'outils et de ressources humaines, etc.);
- Évaluer l'efficacité des services rendus sur le territoire et en informer les collectivités et les instances de pilotage au niveau national.

Ces hubs sont également les interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales, des opérateurs de services publics et des entreprises privées pour coordonner et amplifier les stratégies locales d'inclusion numérique.

- **#MednumBFC (6)**, porté par le GIP Territoires numériques Bourgogne-Franche-Comté.
- **Hinaura (7)**, porté par AGATE Territoires, Fréquence Ecoles, la Ligue de l'Enseignement et Zoomacom.
- **HubeRT (8)**, porté par la Communauté de Communes de Montesquieu et Ocean Living Lab.
- **Francil'IN (9)**, porté par ICI, ASTS, et les Entreprises pour la Cité.
- **Rhin'Occ (10)**, porté par La Mêlée et Coll'in.
- **Hub Antilles-Guyane (11)**, porté par Guyaclic, Anis, Up & Space Martinique et Biodésir.

Sans tomber dans la fascination pour l'action privée, publique ou désintéressée qui, bien souvent, ont des référentiels professionnels et d'actions totalement différents les uns des autres, en restant conscient·es que le marché que représente la lutte contre l'exclusion numérique ne sera pas épargné par des mécanismes de prédation économique³⁶ et d'*enclosure*³⁷, il nous semble très intéressant de constater que la construction d'un numérique d'intérêt général sait aujourd'hui mettre autour de la table des acteurs et des dynamiques diverses qui s'enrichissent les unes au contact des autres. Néanmoins, ce nouveau type d'alliances n'est pas sans risques et nous relevons ici quelques-uns de ces risques afin de réfléchir, ensemble, à des moyens de les prévenir.

Vers quels avènements numériques ?

Penser un modèle d'avenir numérique conforme à nos aspirations en tant que démocraties libérales exige aujourd'hui des choix forts. Ce dernier passe notamment par un ensemble de protections sociales nouvelles qui encadrent le travail et la création de valeurs à l'ère du numérique. Cela passe aussi, bien évidemment, par des actions d'acculturation et de formation au numérique. Mais cet avenir doit également se penser sans ce que Shoshana Zuboff³⁸ appelle les externalités du capitalisme de surveillance. Pour Zuboff³⁹, il est en effet indispensable que la technologie numérique soit utilisée d'une manière qui réponde réellement à nos problèmes et qui subvienne aux besoins des gens en répondant à de véritables besoins sociaux.

Les externalités identifiées par la sociologue américaine nous permettent de nous projeter dans ce qu'envisagent, dès aujourd'hui, un nombre important d'acteurs de la Tech qui mettent en place des technologies permettant de faire advenir un pouvoir « instrumentarien » où la démocratie est remplacée par une gouvernance algorithmique.

Dès à présent, il nous faut donc veiller à rendre ces marchés illégaux, car ils sont intolérables pour la démocratie. Mais il faut également savoir opposer à ces technologies une technologie qui nous respecte, « qui respecte notre droit de revendiquer la souveraineté sur notre propre expérience personnelle ».

Construire un numérique d'intérêt général et inclusif passe par une redéfinition complète du rôle des technologies dans l'avènement d'un « mieux humain » évoqué précédemment. Mais cela passe également par une interrogation des « marchandises fictionnelles »⁴⁰ de la nouvelle économie, par le fait de ne pas accepter que l'expérience humaine personnelle et non plus les données personnelles deviennent le nouveau bois vierge, la nouvelle forêt, la nouvelle prairie inexploitée – pouvant être monétisée et transformée en marchandise fictionnelle.

À l'heure où des entreprises disposent d'infrastructures numériques ubiquitaires qui imprègnent nos vies en ligne et nos vies dans le monde réel et à l'heure où ces dernières peuvent être mobilisées pour influencer notre comportement, nos attitudes, nos pensées, nos sentiments, il est de notre devoir d'être vigilant·es et d'adresser de nouveaux objectifs à ces nouvelles alliances public-privé au service de l'inclusion numérique : construire des services, des actions, le numérique n'est plus un risque, mais un vecteur de transparence, d'équité et d'écologie.

LES CARNETS NEC[S] 2020

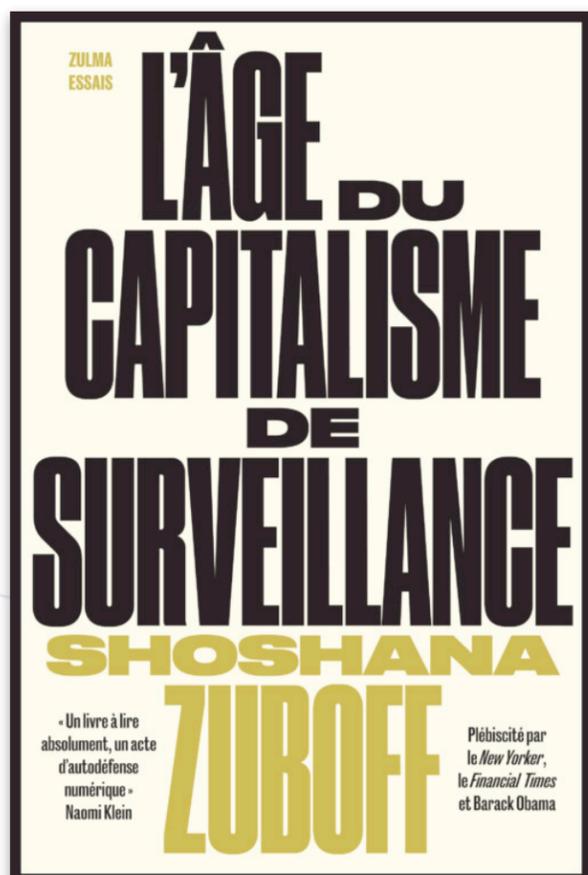
³⁶ Les GAFAMS (acronyme des géants du Web — Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft — qui sont les cinq grandes firmes américaines qui dominent le marché du numérique) se positionnent déjà, par exemple, sur le secteur de l'inclusion numérique.

³⁷ Le terme d'*enclosure* désigne un danger qui menace tous les types de communs. Quand une ressource est accessible au plus grand nombre, partagée, elle tombe effectivement sous plusieurs menaces. La première est sa privatisation, qui va limiter les accès des anciens usagers des communs. Ce modèle, dit des « enclosures », a été adopté dans l'Angleterre à partir du XIII^e siècle et a servi de fil conducteur pour toutes les mainmises sur les communs dans le monde. C'est ce terme qui désigne ce phénomène multiple qui reproduit pour chaque commun, matériel ou immatériel, le processus d'établissement de barrières et de privatisation en limitant les accès au seul bénéficiaire du/de la « propriétaire ». Sur ce point, voir notamment : Le Crosnier, Hervé (2011), *Subtle But Effective : Modern Forms of Enclosures*, Dans Bollier, David & Helfrich, Silke (dir.), *The Wealth of the Commons*, Amherst, Levellers Press ou Le Crosnier, Hervé (2015), *Une introduction aux communs de la connaissance*, Caen, C&F Éditions.

³⁸ Zuboff, Shoshana (2020), *L'Âge du capitalisme de surveillance*, Paris, Éditions Zulma.

³⁹ Zuboff, Shoshana (2020) : « Nous avons besoin de nouveaux droits pour sortir du capitalisme de surveillance », entretien avec Yves Citton, AOC, en ligne : aoc.media/entretien/2020/12/25/shoshana-zuboff-nous-avons-besoin-de-nouveaux-droits-pour-sortir-du-capitalisme-de-surveillance-2/.

⁴⁰ Pour Zuboff (*ibid.*), ce que monétise le capitalisme de surveillance est le *surplus comportemental*, « C'est cela que monétise le capitalisme de surveillance. Car il s'avère que ce qui se trouve dans ces chaînes d'approvisionnement ne se limite pas aux « informations personnelles », que je donne sciemment à Google, Facebook, Amazon, Microsoft, Twitter ou autre. Ces informations personnelles que je donne sciemment en échange de services gratuits ne représentent qu'une infime partie des informations qu'ils ont sur moi. Leur modèle repose sur le fait que, bien au-delà de ces seules informations personnelles, ils passent en revue chacune des empreintes que je laisse dans le monde numérique, chaque trace que je laisse de mon activité sur Internet, où que ce soit. Ils extraient toutes ces traces et les analysent pour leurs signaux prédictifs. »



Sociologue et professeure émérite à la *Harvard Business School*, Shoshana Zuboff s'est intéressée à l'économie des *big data*. Dans son dernier livre paru l'année dernière en français, elle expose les rouages du « capitalisme de surveillance », dernier stade du capitalisme à l'ère numérique, marqué par la transformation de nos données personnelles en produits marchands. Un phénomène inquiétant qui devrait nous conduire à définir au plus vite un droit qui garantisse à chacun la souveraineté sur son expérience personnelle.



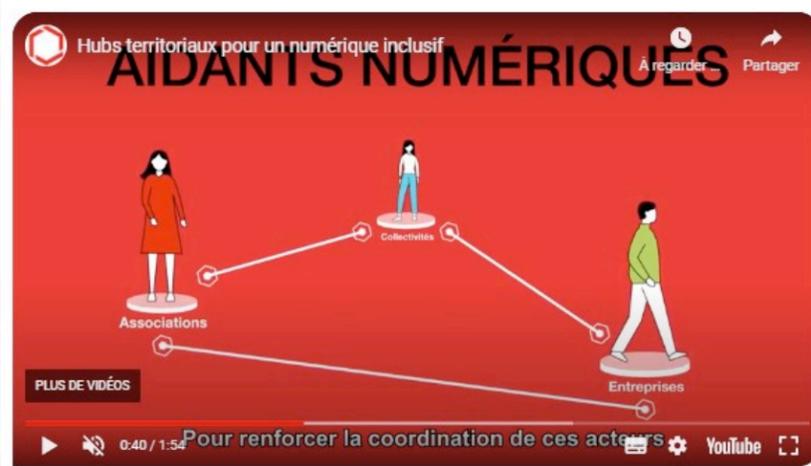
zulma.fr/auteur/shoshana-zuboff.



BANQUE des
TERRITOIRES



Découvrir les hubs territoriaux pour un numérique inclusif en vidéo



Découvrir en vidéo les hubs territoriaux pour un numérique inclusif

youtube.com/watch?v=mvT8V30xK1o.



PAROLE(S) D'EXPERTE

Sophie Pène est professeure à l'université Paris Descartes. Elle est directrice du master AIRE Approches Innovantes de la Recherche et de l'Éducation au CRI⁴¹ (Challenge Research Institute). Elle a été vice-présidente du Conseil National du Numérique et a coordonné, dans ce cadre, le rapport *Jules Ferry 3.0, Pour une école créative et juste*⁴² (octobre 2014). Après avoir été vice-présidente de son université chargée des questions numériques pédagogiques et documentaires, elle a dirigé la recherche à l'École Nationale de Création Industrielle (ENSCI Les Ateliers). Depuis elle s'efforce de soutenir l'introduction du design dans l'éducation et dans la recherche. Elle est co-commissaire de la Biennale Internationale de Design de Saint-Étienne de 2021 sur l'exposition « Le Monde sinon rien », qui questionne l'apprentissage en notre temps de catastrophe (co-commissariat et scénographie avec Benjamin Graindorge et les étudiant·es et enseignant·es de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne).

Nous revenons avec elle dans cet entretien sur différentes questions relatives à l'éducation aux technologies et à son histoire.

Près de sept ans après la remise du rapport Jules Ferry 3.0, Pour une école créative et juste, quel est votre point de vue sur la période que nous avons vécue? Qu'est-ce qui a bougé, qui a évolué sur les questions de développement de la culture numérique en France notamment au sein du secteur de l'éducation aux technologies ??

C'est intéressant de revenir sur ce rapport et de regarder sous un jour nouveau les travaux que nous avons menés à cette époque. Au départ, c'est le ministère de l'Éducation nationale qui nous a adressé une saisine orientée sur des enjeux qui nous semblaient moindres alors, en tout cas posés de façon pas assez systémique et inspirés par un solutionnisme étranger au CNnum: le cyberharcèlement notamment. À ce moment, en 2014, nous étions presque dans une position d'évangélistes, on était très fiers de cette position « d'ascension sociale par le numérique » que l'on avait défendue notamment au CNNUM.

On souhaitait vraiment travailler sur une vision macro du numérique, moins sur des phénomènes qui ont d'ailleurs pris une ampleur très grande depuis. On adhérait, de manière un peu schématique, à cette idée qui consistait à croire que, de la même manière que les humanités ont pu être un facteur d'intégration sociale au début du siècle, et bien aujourd'hui c'est savoir faire un site web qui peut jouer ce rôle. Avec ce supposé de croire que c'est une fois que l'on aurait acquis ces compétences-là (le « code ») que l'on pourrait parler de son quartier, de son environnement local, médiatiser cette parole, essayer de construire des solutions, et inventer son activité. On n'avait pas voulu rentrer dans cette idée de fracture numérique, de division binaire, car on la trouvait un peu condescendante, et cette vision dedans-dehors nous semblait assez fautive. C'était, me semble-t-il, ne pas comprendre que le numérique n'est pas seulement un outil ou seulement un média, mais bien une restructuration des échanges sociaux, de la consommation, du service public, etc.

⁴¹ cri-paris.org.

⁴² cnnumerique.fr/files/2017-10/Rapport_CNNum_Education_oct14.pdf.

« Beaucoup de profs n’y ont certainement pas prêté attention, mais beaucoup d’autres nous ont dit : « bon sang, mais c’est bien sûr ! Vous avez réussi à articuler ce que l’on ne comprenait pas, vous avez articulé le lien intime entre le numérique et les transformations de la société, entre la question de la place des élèves dans le dispositif scolaire et vous nous aidez à pousser leurs places d’acteurs, à faire exister le groupe dans une perspective où le groupe est vivant, mobile, etc. »

– Sophie Pène

Ce que l’on souhaitait montrer bien au contraire et toute proportion gardée, c’est un peu ce qu’a montré la chercheuse Anna Lowenhaupt Tsing dans son ouvrage *Le champignon de la fin du monde*⁴¹, que les communautés supposées précaires sont celles qui optimisent au mieux les ressources auxquelles elles ont accès, les moyens d’agencer leurs activités, leurs intérêts et qui finalement développent non pas seulement une résilience, mais une véritable capacité d’avant-garde à vivre dans un monde apocalyptique... Bon on ne formulait pas les choses comme ça à l’époque [rires], car en six ans les choses ont beaucoup changé, mais voilà, on voulait faire un *switch*, passer de la question qu’on nous adressait : « quel numérique pour ma pédagogie » à « quelle pédagogie pour le monde qui est là ». Et je crois que cette position a été vertueuse, beaucoup de professeurs nous l’ont dit d’ailleurs, car on a défendu bec et ongles l’idée d’un numérique qui transforme tout le champ social contre l’idée d’un numérique instrumental. Ce qui nous intéressait c’était ce que transformait le numérique sur les pratiques de coopération, d’apprentissage, ce qu’il proposait sur l’essai-erreur par exemple. Et on savait que ce faisant, en enquêtant, des « monstres » allaient sortir de la boîte : la *data literacy*, l’*adaptive learning*, ne plus simplement savoir envoyer des mails, mais bien circuler dans un monde de données, voir l’éducation être désintermédiée... Le chantier était assez monumental. On a beaucoup été appuyés à ce moment-là par la création du réseau Canopée⁴² avec qui on était très en phase sur ce numérique non instrumental, pas seulement créatif et ludique dans les cours, mais bien transformateur des liens sociaux et capable d’*augmenter* les individus.

Beaucoup de profs n’y ont certainement pas prêté attention, mais beaucoup d’autres nous ont dit : « bon sang, mais c’est bien sûr ! Vous avez réussi à articuler ce que l’on ne comprenait pas, vous avez articulé le lien intime entre le numérique et les transformations de la société, entre la question de la place des élèves dans le dispositif scolaire et vous nous aidez à pousser leurs places d’acteurs, à faire exister le groupe dans une perspective où le groupe est vivant, mobile, etc. »

Et ça semble idiot de le dire aujourd’hui, il s’est d’ailleurs passé beaucoup de choses depuis, mais beaucoup nous ont dit qu’ils n’avaient pas compris, avant notre rapport et celui sur la littératie, que le numérique n’était pas seulement une technique. On avait tous cette intuition à ce moment-là et je crois que celle-ci a contribué à changer la question de l’inclusion et de l’éducation par le numérique.

Justement, qu’en est-il de votre regard aujourd’hui sur la transformation numérique du point de vue des publics jeunes, des publics scolaires ?

Oui, car le modèle qu’on a essayé de co-construire à ce moment-là, posait peut-être de manière diplomatique des choses qui étaient complexes : arriver à faire dialoguer des ministères entre eux sur le numérique par exemple... Toucher à l’éducation nationale est, par exemple, quelque chose de compliqué, d’assez explosif parfois. Il faut le faire avec délicatesse pour ne pas venir bousculer plusieurs approches, plusieurs visions, présentes au sein de la même institution. Mais on a quand même réussi via notre travail, je crois, à croiser des choses avec le rapport sur la littératie numérique⁴³, on venait nourrir une terre aride : celle de savoir ce que l’on faisait du numérique...

⁴¹ editionsdecouverte.fr/le-champignon-de-la-fin-du-monde-9782359251364

⁴² reseau-canope.fr

⁴³ Sur ce point, voir : <https://cnumerique.fr/nos-travaux/inclusion-numerique> ainsi que l’entretien avec Valérie Peugeot dans le Carnet NEC Bordeaux Métropole.

Le rapport «Citoyens d'une société numérique : pour une nouvelle politique d'inclusion» est d'ailleurs sorti juste après un autre rapport très intéressant (rédigé par Claudy Lebreton) sur l'inclusion sociale et qui était dans le même esprit : rendre l'autonomie aux gens, croiser les acteurs de la politique de la ville, du social, de la médiation, etc. Nous, quand on invitait les gens des mondes de l'éducation c'était plus dissocié, moins représentatif, c'était beaucoup plus compliqué de faire consensus dans les mondes de l'éducation nationale.

Mais tout notre travail d'enquêtes, de concertations, d'ateliers, etc. s'est surtout incarné dans une proposition plus large : la mission « ambition numérique » confiée au CNNum par le Premier ministre en septembre 2014, suivi par Axelle Lemaire, secrétaire d'état chargée du Numérique et Thierry Mandon, secrétaire d'état à la réforme de l'État et à la simplification. Ambition numérique nous a vraiment permis de participer à la construction des politiques publiques sur le numérique, ça, c'était inédit, et ça a débouché sur la Loi pour une république numérique. Depuis, je crois que si, il y a eu une rupture de vision sur l'éducation au numérique...

Qu'en est-il de votre regard aujourd'hui sur la transformation numérique du point de vue des publics jeunes, des publics scolaires ?

En y réfléchissant un peu, je vois 3 points fondamentaux à aborder. Premièrement le rôle du monde associatif et de celui de l'entrepreneuriat dans cette transformation. Avec le travail engagé sur le rapport Jules Ferry 3.0, nous avons eu une forme d'assomption lorsque l'on a été capables en quelque sorte de modéliser la désintermédiation des services publics éducatifs à certains égards organisés par l'administration publique elle-même... Je m'explique : en 2014, on avait d'un côté le ministère de l'Éducation nationale qui a quelque chose de très descendant avec les circulaires, les programmes, la hiérarchie des pouvoirs, etc. Mais qui est, en même temps, quelque chose qui laisse émerger des formes d'autonomie très importantes. Car sur les questions scolaires, il y a, dans un même temps, des financements qui viennent de l'État, mais aussi des communes, des conseils départementaux, des régions, et tout cela, peut donner à des établissements, des villes, des départements, des régions des grosses marges d'autonomie, des parts très importantes d'initiatives locales. Ce côté pluriacteurs de la transformation numérique, on a compris qu'il avait donc des facettes très « territorialisées », des écosystèmes locaux avec des associations, des entreprises, des acteurs de la formation continue, etc. qui fabriquaient eux-mêmes leurs rapports au numérique et à la transformation. Seulement, le ministère voulait des changements rapides et spectaculaires parce qu'ils ont aussi utilisé le numérique comme un outil de modernisation, d'individualisation et d'inclusion des parents dans la communauté scolaire.

Les environnements numériques de travail, les ENT (que l'on a jamais autant regardés que cette année), avaient pour objectifs de créer ce qu'on a appelé un *continuum* pédagogique qui fait que, en théorie, 24h/24, 7j/7, les parents peuvent consulter un cahier de notes, un cahier d'absences, etc. Ce qui a en effet « élargi » la communauté pédagogique sans pour autant inclure tout le monde puisque tout le monde n'avait pas accès au numérique justement. Pour que cela ait lieu rapidement, le ministère a souhaité passer par de grands équipementiers : équiper 14000 écoles en même temps, c'était plus facile de le faire avec Microsoft qu'avec de l'open source et du libre... Le ministère s'est aussi appuyé sur de nouveaux « exemples » pour engager la transformation : notamment celui des associations et des entreprises plus agiles pour faire face à la transformation, ces derniers sont devenus les parangons de cette transformation de l'école à l'heure du numérique. On a entendu les ministres se féliciter d'actions d'associations et de start-up qui formaient des décrocheurs scolaires en vantant les chiffres qui mis bout à bout représentaient le nombre d'élèves de deux lycées à Paris...

Il y a eu sur quelques années une réorganisation très forte des paysages de l'éducation au numérique à cause d'opportunités de financements, à cause de jeux politiques. Ce que j'appelle la désintermédiation des services éducatifs s'est opérée dans l'éducation sur des communautés d'utilisateurs énormes : les élèves, les familles, etc., et là sur ce point, on a encouragé des associations, des entreprises à venir assurer des missions qui auraient pu être confiées à l'éducation nationale. Il y a eu presque une sous-traitance, une délégation à certains acteurs de la prise en charge de la formation au numérique. Avec les appels à projets, il y a eu un appel d'air pour que des structures privées se créent, des structures qui font de l'*adaptive learning*, de l'initiation au code, de la programmation, plein de choses très bien d'ailleurs. C'est d'ailleurs assez compliqué d'y voir clair, car on a d'un côté des choses critiquables qui sont apparues ou qui se sont renforcées puis des choses supers qui ont vu le jour comme notamment la grande école du numérique. Mais cette réorganisation du paysage d'une manière générale s'est opérée dans un sens où la désintermédiation a fait en sorte qu'on pourrait presque se dire aujourd'hui que les choses intéressantes se font en dehors de l'éducation nationale, on va baisser encore les budgets, et les profs, etc.

Vous n'avez pas constaté l'émergence de communs éducatifs, de communs du savoir ?

Selon moi, il est clair que la question des communs du savoir n'a pas traversé la politique publique d'éducation. Il n'y a pas de base pédagogique ouverte comme il y a une base d'articles ouverts en communs dans l'université. Cela s'explique par plein de choses, la singularité de chaque cours, la profonde contextualisation, le marché des MOOCs qui n'a pas poussé pour créer des communs.

⁴⁴ Rapport à la ministre de l'égalité des Territoires et du Logement, Cécile Duflot : *Les territoires numériques de la France de demain* (2013) par Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor et président de l'Assemblée des Départements de France : courrierdesmaires.fr/wp-content/uploads/2013/09/numerique-rapport-c-lebreton2013.pdf.

L'autre chose qui a empêché l'émergence d'une réflexion sur les communs c'est peut-être aussi l'énergie que l'on a mis sur la politique d'équipement des élèves et des classes. Cette question était au centre des débats il y a 4-5 ans et on constate qu'elle s'est un peu calmée, qu'on avait peut être pas tant besoin que ça de tableaux interactifs, de tablettes, de salles informatiques dernier cri, tout ça s'est calmé. La question d'équipement est, je pense, devenue beaucoup moins importante, mais c'est autour des usages qu'on réfléchit un peu plus, sur la créativité pédagogique, sur l'engagement des élèves en amont du cours par exemple avec la classe inversée. Il y a vraiment un changement très important sur la créativité des profs qui repensent leurs cours avec le numérique et puis d'autres profs qui ne s'y intéressent pas du tout, ne veulent pas en entendre parler, un refus très fort de ce dernier, car il est considéré comme le bras armé du néolibéralisme qui conduirait à l'affaiblissement des services publics.

Le dernier point qui me semble important à aborder sur la transformation de l'éducation au numérique au sens large c'est ce qui s'est passé à cause de la crise de covid-19. L'irruption de la vidéo notamment. Je crois que là il y a eu bouleversement, on est vraiment passé à quelque chose d'inédit pour le meilleur et pour le pire. Bien sûr la continuité pédagogique n'a pas eu lieu tout le temps, on a vu exploser des formes d'inégalités, mais la vidéo nous a aussi permis de voir émerger de véritables nouveaux rapports aux cours et aux environnements de travail des élèves : des cours distribués, des classes annexes, des formats nouveaux, avec un système de rapporteurs, etc. Il y a eu une créativité relationnelle très forte. La métaphore de la classe a été redéfinie, tout comme les relations profs-élèves, élèves-élèves, groupes-profs, groupes-groupes. Tout ça est devenu un acquis relationnel indéniable chez les élèves, une coupure spectaculaire de ce que l'on connaissait de la classe.

CNNum
Conseil National du Numérique

JULES FERRY 3.0

*Bâtir une école créative et juste
dans un monde numérique*

Octobre 2014



L'avis Jules Ferry 3.0, publié en octobre 2014, traite de l'éducation dans le secondaire. Les 40 recommandations du rapport s'articulent autour de deux grands axes : les nouvelles matières à enseigner et comment les enseigner, comment redessiner le tissu éducatif à l'ère du numérique, en mettant en réseau toutes les parties prenantes.

Claudy Lebreton

Les territoires numériques de la France de demain



*Rapport à la ministre de l'Égalité des Territoires
et du Logement, Cécile DUFLOT.*

AVEC LE CONCOURS DE L'ASSEMBLÉE
DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE
ET DU COMMISSARIAT GÉNÉRAL À LA
STRATÉGIE ET LA PROSPECTIVE

Le rapport de Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor et président de l'Assemblée des départements de France publié en 2013.

RESSOURCES EXTERNNES

Au-delà de leurs aspects descriptifs des dynamiques à l'œuvre dans les régions où prennent place les événements labellisés NEC Locaux, ces carnets cherchent également à vous faire connaître les travaux et projets en cours sur les questions d'inclusion numérique, d'accompagnement aux démarches e-administratives, de mise en place de tiers-lieux, de communs, etc.

Voici donc deux ressources parues récemment sur ces enjeux :



Manifeste pour des territoires numériques responsables

Articulé autour de trois ambitions et de neuf engagements, ce manifeste invite les collectivités à adopter le numérique durable comme modèle commun de conduite de leurs stratégies numériques. Il ne fixe pas d'objectifs quantitatifs qui s'imposeraient aux territoires, mais pose les jalons d'un parcours inspirant respectueux des spécificités territoriales.

interconnectes.com/wp-content/uploads/2021/03/WEB-Manifeste-FINAL.pdf



L'illectronisme ne disparaîtra pas d'un coup de tablette magique !

Rapport d'information parlementaire fait au nom de la mission d'information sur la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique Par M. Raymond VALL, Sénateur

senat.fr/rap/r19-711/r19-711.pdf

Numérique tous risques

Numérique tous risques — Cahier d'exploration

L'objectif de ce cahier est de dérouler une réflexion sur les enjeux de l'articulation entre les usages numériques et le monde incertain dans lequel nous vivons. Qu'est-ce que les crises répétées changent structurellement au contexte et aux possibilités d'actions ? Qu'est-ce que le numérique fait, peut faire, ou ne peut pas faire ?

notion.so/Num-rique-tous-risques-Cahier-d-exploration-dfb736f5aa1f4312aa61faba6a3393f3

HYPERLIENS

Le monde d'après est déjà là

Lancement de la saison 2 d'Hyperliens : Le monde d'après est déjà là

Les programmes Nouveaux Lieux Nouveaux Liens et Société numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en partenariat avec Société Nouvelle, lancent la saison 2 d'Hyperliens : série documentaire de 5 épisodes qui revient avec de nouvelles découvertes et immersions au sein de lieux hybrides sur le territoire.

Le contexte social actuel redéfinit la solidarité, l'accès à la connaissance, l'administration des territoires, notre rapport à la consommation, à la fabrication, à la culture ou encore à la vie locale.

Et si le monde d'après était déjà là, sous nos yeux ?

La saison 2 de la série Hyperliens nous fait voyager à la rencontre d'autres manières d'habiter le monde et d'initiatives partout en France qui portent des réponses, des solutions et des modèles alternatifs d'apprentissage, de fabrication, de faire société pour le monde d'après. **A la rencontre de tiers-lieux, fablabs, lieux uniques dans des territoires parfois déconsidérés qui sont en première ligne de la Covid-19 et qui inventent une autre manière de vivre en société.**

L'ANCT a lancé l'AMI Fabriques de Territoire en juillet 2019 pour soutenir l'émergence des tiers-lieux. Hyperliens est l'occasion de présenter les projets de fabriques autour de thématiques variées telles que l'agriculture, le faire ensemble, les nouvelles formes d'apprentissage, la sociocratie, l'inclusion numérique ou encore la fabrication distribuée..



Hyperliens Saison 2



LE FORMAT

- 5 épisodes de 15 minutes en voyage dans la France des tiers-lieux.
- 3 micro-formats/capsules vidéos par épisodes : interviews et focus sur des thématiques concrètes.

QUAND ?

- Le premier épisode a été diffusé le 16 novembre 2020.
- Puis un par semaine tous les lundi seront diffusés à l'adresse suivante : hyperliens.societenumerique.gouv.fr.



Retrouvez également la première saison sur la page YouTube du programme Société numérique

LEXIQUE

A-B-C-D-E

Abandonniste

Personne qui renonce à faire quelque chose parce qu'il faut utiliser Internet.

Acculturation numérique

Adaptation d'un individu ou d'un groupe à la « culture du numérique ». Ce processus passe par trois dimensions complémentaires : l'information des individus sur ce qu'il est possible de faire grâce aux outils numériques ; la formation à l'utilisation de ces outils ; la sensibilisation aux enjeux économiques, professionnels, légaux et socio-politiques du numérique.

Aidant Connect

Aidants Connect permet à des aidant-es professionnel·les habilité·es de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

Aidants Numérique

Personne intervenant aux côtés d'une autre personne en difficulté avec le numérique.

ANCT

Agence Nationale à la Cohésion des Territoires.

APTIC

Opérateur de Pass Numérique.

CAF

Caisse d'Allocations Familiales.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.

CDAS

Centre Départemental d'Action Sociale.

Chatbot

Un chatbot est un robot logiciel pouvant dialoguer avec un individu ou consommateur.

CGET

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, devenu depuis l'ANCT.

CMS

Centre Médico-Social.

CNIL

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

CNNum

Le Conseil National du Numérique (CNNum) est une commission consultative française créée en 2011 par décret du président de la République. Le CNNum est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires. Il est placé auprès du ministre chargé du Numérique. Ses membres, tou·tes bénévoles, sont nommé·es par arrêté du ministre chargé du Numérique, pour une durée de deux ans. Ils-elles sont épaulé·es dans leurs missions par un secrétariat général.

Communs

Les communs désignent des formes d'usage et de gestion collective d'une ressource ou d'une chose par une communauté. Cette notion permet de sortir de l'alternative binaire entre privé et public en s'intéressant davantage à l'égal accès et au régime de partage et décision plutôt qu'à la propriété. Les domaines dans lesquels les communs peuvent trouver des applications comprennent l'accès aux ressources mais aussi au logement et à la connaissance.

Culture numérique

La culture numérique est une expression qui fait référence aux changements culturels produits par les développements et la diffusion des technologies numériques et en particulier d'Internet et du web.

Dématérialisation

Remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports matériels d'information, de travail et de gestion administrative (souvent en papier ou en présentiel) par des fichiers informatiques et des ordinateurs.

Digital literacy

Traduction anglaise de « Littératie numérique » — voir entrée « Littératie numérique ».

Digital natives

Traduction anglaise de « natif·ves du numérique », personne ayant grandi dans un environnement numérique. Né·e entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, le/la digital native grandit pendant l'explosion du web documentaire (web 1) et de l'avènement du web social (web 2.0). Il/elle est imprégné·e de la culture du numérique : internet, web, ordinateurs, réseaux sociaux, jeux vidéo, nouvelles technologies.

Donnée ouverte

Donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers (données des horaires des passages de bus, données statistiques publiques, etc.). Elle peut être d'origine publique ou privée, produite notamment par une collectivité, un service public ou une entreprise. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tou·tes, sans restriction technique, juridique ou financière. L'ouverture des données (*open data*) est à la fois un mouvement, une philosophie d'accès à l'information et une pratique de publication de données librement accessibles et exploitables. Elle s'inscrit dans une tendance qui considère l'information publique comme un bien commun dont la diffusion est d'intérêt public et général.

ECM

Espace Culture Multimédia.

EFS

Espace France Service.

E-inclusion

Traduction anglaise d'« inclusion numérique » — voir entrée « inclusion numérique ».

E-Learning

Le *e-learning* est l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance.

Encapacitation

L'encapacitation (*empowerment* en anglais) ou capacitation désigne la capacité qu'ont les gens de gagner du pouvoir d'agir sur leur vie. C'est une notion complexe, qui comporte de nombreuses dimensions : le pouvoir d'agir passe tant par la capacité à participer à la vie sociale et politique, que par le fait de saisir des opportunités pour se former, augmenter son pouvoir d'achat, s'insérer professionnellement etc. Capital social, économique et culturel, estime de soi, participation politique, accès à l'information, éducation/apprentissages, sont autant d'indicateurs qui renseignent sur le pouvoir d'agir des individus.

EPCI

Établissement Publique de Coopération Intercommunale.

EPN

Espace Public Numérique.

ERP

Établissement Recevant du Public.

Exclusion Numérique

L'exclusion numérique concerne les inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléphones portables, l'ordinateur ou le réseau Internet.

F-G-H-I-J-K-L

FabLab

Laboratoire de fabrication (contraction de l'anglais *fabrication laboratory*), lieu ouvert au public où est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

France service

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen·ne quel que soit l'endroit où il·elle vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli·e dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Il s'agit d'un nouveau label remplaçant le précédent intitulé « Maison de Services Aux Publics » (MSAP).

France Connect

FranceConnect est un dispositif qui permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant (impots.gouv.fr, ameli.fr, Identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, msa.fr et Alicem).

Fracture numérique (*digital divide* en anglais)

Disparité d'accès aux technologies informatiques. Notion calquée sur celle de « fracture sociale », forgée par le philosophe Marcel Gauchet et utilisée par Jacques Chirac dans les années 1990-2000. La fracture numérique propose une forme de déterminisme technique et une vision binaire (dedans/dehors) de l'accès aux technologies informatiques qui distingue mal les niveaux d'inégalité vis-à-vis des nouvelles technologies et de leurs usages.

GAFAM

Acronyme des géants du Web — *Google, Apple, Facebook, Amazon* et *Microsoft* — qui sont les cinq grandes firmes américaines (fondées entre le dernier quart du XXe siècle et le début du XXIe siècle) qui dominent le marché du numérique. L'équivalent chinois des GAFAM = Les BATX — *Baidu, Alibaba, Tencent* et *Xiaomi*.

GEEK

Fan d'informatique, toujours à l'affût des nouveautés et des améliorations à apporter aux technologies numériques.

Hubs numérique inclusif

En 2019, afin d'accélérer la consolidation de l'offre de médiation numérique sur l'ensemble du territoire et mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'inclusion numérique, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et le programme Société Numérique se sont associés pour faire émerger une dizaine de hubs territoriaux pour un numérique inclusif. Ces hubs ont vocation à incarner des têtes de réseaux des acteurs de la médiation numérique. Ils fournissent un appui et des outils destinés à renforcer les actions d'inclusion et de médiation numériques.

Hyperliens

On associe souvent le numérique à l'innovation technologique et aux *start-ups* des grandes villes. Pourtant, ailleurs en France, le numérique est aussi synonyme de lien social, de mise en commun et d'inclusion. La web-série Hyperliens (mini-documentaires vidéos disponibles sur YouTube) proposée par le programme Société Numérique permet de découvrir des projets et des initiatives portés par des acteurs locaux. La saison 1 a été tournée et diffusée en 2019 et la saison 2 sera dévoilée lors de NEC 2020.

Illectronisme

Contraction d'« illettrisme électronique », pour désigner la difficulté à maîtriser les outils technologiques, leurs usages et notamment celui de la navigation sur Internet.

Inclusion numérique

L'inclusion numérique, ou e-inclusion, est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à lui transmettre les compétences numériques qui lui permettront de faire de ces outils un levier de son insertion sociale et économique.

Innovation sociale

L'innovation sociale se distingue de l'innovation technologique, économique, culturelle par le fait de placer au centre de ses préoccupations l'individu, ses besoins et ses aspirations et de s'appuyer sur la croissance et le partage. Elle englobe toutes les transformations observables dans les manières de vivre, d'habiter, de travailler et d'appartenir à différentes communautés de valeur. Elle concerne aussi les changements organisationnels dans les relations entre les politiques publiques et les citoyen·nes et engendre des coopérations renouvelées en incluant et en mettant en lien les parties prenantes dans le processus de changement sociétal.

Intelligence Artificielle (acronyme IA ou AI en anglais)

Ensemble des théories et des techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence. Elle correspond donc à un ensemble de concepts et de technologies plus qu'à une discipline autonome constituée.

Littératie numérique

Aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités.

Livre blanc

Un Livre blanc permet d'une part de poser un état des lieux clair et exhaustif des actions et forces vives d'une thématique, et d'autre part, de faire naître des propositions d'actions concrètes pour l'avenir. Il vise à favoriser l'émergence de décisions politiques concertées.

M-N-O-P-Q-R-S

Médiation numérique

La médiation numérique consiste à accompagner des publics variés vers l'autonomie, dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques.

MEDNUM (La)

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif La MedNum est née en 2016 de la volonté des professionnel·les de la médiation numérique et de l'innovation sociale de mutualiser leurs efforts pour faire des technologies numériques un facteur de progrès, d'inclusion et de capacitation pour tou·tes. Cette nouvelle structuration nationale œuvre au déploiement d'une mutualisation de services et du portage de projets communs à l'échelle de tout le territoire. Elle permet de structurer des modèles économiques et des coalitions d'acteurs notamment pour garantir un service de qualité et accessible sur tout le territoire : associations, start-ups, entreprises de l'économie sociale et solidaire, coopératives, l'Etat (via l'Agence du Numérique), collectivités territoriales... La coopérative porte une dynamique d'accompagnement des citoyen·nes grâce à des méthodes et outils renouvelés.

MSAP

Maison de Service Au Public.

MOOC

Acronyme de *Massive Open Online Course* ou Formation en Ligne Ouverte à Tous (FLOT), programme connecté de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participant·es.

Open data

Traduction anglaise de « données ouvertes » — voir entrée « données ouvertes ».

Pair-aidance

L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire.

Pass Numérique

Ce dispositif (conçu sur le modèle des titres-restaurant), qui se matérialise par des carnets de plusieurs chèques, donne aux bénéficiaires le droit d'accéder - dans des lieux préalablement qualifiés - à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur. En pratique, les personnes reçoivent un pass numérique auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique.

PIMMS

Point d'Information Médiation Multi-Services.

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel, ces éléments sur lesquels les entreprises s'appuient pour proposer des services et des produits. Ce texte couvre l'ensemble des résident·es de l'Union européenne.

REX ou RETEX

Retour(s) d'expérience(s) - format d'un événement type assises, colloques, etc.

SDAASP

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

SDASP

Schéma départemental d'action sociale et de prévention.

SDUSN

Stratégie Départementale des Usages et Services Numériques.

T-U-V-W-X-Y-Z

Solutionnisme technologique

Courant de pensée originaire de la Silicon Valley (États-Unis) qui souligne la capacité des nouvelles technologies numériques à résoudre les grands problèmes du monde, comme la maladie, la pollution, la faim ou la criminalité. Il s'agit d'une idéologie portée notamment par les grands groupes internet américains qui façonnent l'univers numérique (GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

TANI

Territoires d'actions pour un numérique inclusif. Dispositif de l'État « gagnant-gagnant » qui vise à soutenir l'élaboration de stratégies numériques locales par la mobilisation de temps et d'expertise du programme Société Numérique. Il a pour objectifs de : conseiller et orienter les équipes, les mettre en réseaux avec d'autres territoires pour qu'ils s'inspirent et se nourrissent d'autres acteurs, proposer à l'expérimentation des outils en cours de développement ou d'essai et les enrichir grâce à leurs retours d'usages, valoriser et documenter les initiatives pour nourrir les autres territoires.

Tech for good (technologies pour le bien commun)

Mouvement entrepreneurial (parfois associatif et/ou public) qui correspond au fait de mélanger les nouvelles technologies, et notamment les technologies de pointe, avec toute la thématique qui touche au bien commun.

TIC(E)

Acronyme de « Technologies de l'Information et de la Communication (pour l'Enseignement) ».

Tiers-lieu

Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs. Ils peuvent prendre la forme d'espaces de travail partagés (appelés aussi « co-working space »), d'ateliers partagés, de fablab (laboratoire de fabrication) et accueillir des services hybrides tels que des salles de réunions, des jardins partagés, des boutiques partagées, des cafés, des épiceries, des ressourceries, des espaces de médiation culturelle, sociale, etc. La notion de tiers-lieu a été introduite en 1989 par le sociologue américain Ray Oldenburg pour désigner des lieux ne relevant ni du domicile ni du travail (cafés, librairies, bars, foyers ruraux, etc.).

Transition numérique/digitale

Processus d'intégration des technologies digitales/numériques au sein de nos activités (professionnelles, sociales, économiques, politiques, culturelles, etc.).

Tutoriel vidéo

Séquence vidéo de quelques minutes proposant des conseils pratiques d'usage postés sur les plateformes vidéo de type YouTube ou Facebook vidéo.

UX design

Discipline permettant d'augmenter les performances d'un site web ou d'une application mobile en le rendant parfaitement conforme aux attentes des utilisateur·rices.

Web vs. Internet

Internet est le réseau informatique mondial, c'est l'infrastructure globale, basée sur le protocole IP, et sur laquelle s'appuient de nombreux autres services, dont le web. Le *World Wide Web*, c'est le système qui nous permet de naviguer de page en page en cliquant sur des liens grâce à un navigateur. Le web n'est qu'un des services accessibles via Internet, et il y en a bien d'autres (e-mails, messagerie instantanée, VoIP, etc.). Internet est le réseau, le web est un service.

Zone blanche

Zone, souvent située en pleine montagne ou à la campagne, dans laquelle aucun opérateur de réseau n'est déployé.

NEC National

— Numérique en
Commun[s]
2020

Quelques outils pour le futur

Retrouvez des contenus didactiques et pratiques, des vidéos, des *masterclass*, des outils et des pistes de réflexion :



2020.numerique-en-communs.fr

CRÉDITS



François Huguet, chercheur en humanités numériques, associé au département Sciences Économiques et Sociales de Telecom Paris. Consultant sur les questions d'inclusion/médiation numérique et de design d'intérêt général.

www.francoishuguet.fr



Sébastien Magro, journaliste indépendant spécialiste des questions relatives aux mondes du numérique, des musées, des politiques culturelles et du patrimoine, du service public, de l'accessibilité et des luttes queer/LGBT+.

www.sebastienmagro.net

Les autres Membres de l'équipage Carnets NEC[S] : **Clément Mabi & Emmanuel Vergès**.

Carnet rédigé avec la bienveillance des organisateur·rices de la journée NEC *Numérique pour TOUS*, **M. Louis Salgueiro**, **M. Édouard Forzy**, **Mme Audrey Drugeon**, **Mme Julie Esposito**, l'ensemble des équipes de **Rhinocc** Réseau et Hub pour l'Inclusion Numérique en Occitanie, de **La Mêlée** et de **Coll.In** collectif d'inclusion numérique.

Nous remercions **Mme Anne Claire Dubreuil**, **M. Louis Salgueiro** et **Mme Sophie Pène** d'avoir accepté nos invitations à venir témoigner au sein de ce troisième carnet NEC[S].

Supervision de ce carnet : **Mme Caroline Corbal**, chargée de mission et **M. Pierre-Louis Rolle**, directeur des programmes « Société Numérique », « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens » et de la Mission incubateur de services numériques à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Création graphique

Coordination générale / conception : **François Huguet** - www.francoishuguet.fr

Identité visuelle NEC : **Fréquences écoles (Margot Sarret)** - www.frequence-ecoles.org

Crédits photographiques : **Sébastien Magro**, **François Huguet**, **La Mêlée**, **Hub Rhinocc**, **Anne-Claire Dubreuil**, **Louis Salgueiro**, **Cap'Com**, **Sylvain Paley (Société Nouvelle)**, **Sophie Pène**, **Noun Project (Charlie Bob Gordon & faisalovers)**

**LES
CARNETS
NEC[S] 2020**

Une série de carnets visant à explorer les enjeux stratégiques et transversaux du numérique et à rencontrer les personnes et les projets qui incarnent la lutte contre l'exclusion numérique.

LES CARNETS NEC[S] 2020

L'inclusion n'est pas une réponse au surnombre de retardataires, c'est une exigence adressée au numérique de demain. Ce n'est pas la voiture-balai du numérique : c'est une locomotive pour ses développements futurs, pour que le numérique soit pensé comme quelque chose qui s'adresse à tou-tes !



#1 Bordeaux Métropole



#2 Hauts-de-France



#3 Occitanie



#4 Vaucluse



#5 Atlantique

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]



Occitanie

Numérique en Commun[s] Occitanie, intitulée journée « Numérique pour TOUS » s'est déroulée le lundi 28 septembre 2020 à Toulouse dans le cadre de la semaine de la Mêlée Numérique. Si l'édition 2019 de la journée « Numérique pour TOUS » a été l'acte fondateur majeur de la communauté régionale des acteurs et du Hub RhinOcc, cette année, il s'agissait de découvrir leurs engagements et de contribuer à l'avancée des projets publics et privés sur les différents sujets de l'inclusion numérique.

Au programme de ce NEC : politiques publiques des collectivités et stratégies des entreprises, médiation numérique, accès aux métiers du numérique. Cette journée, sous le haut patronage et introduite par le secrétariat d'Etat chargé du Numérique M. Cédric O, a été organisée et préparée en partenariat avec l'ANCT et de nombreux partenaires publics et privés régionaux et nationaux.

Au fil de ce carnet, vous découvrirez un entretien croisé entre deux acteurs clés de l'inclusion numérique en région Occitanie, une réflexion sur les partenariats public-privé dans ce secteur et un entretien avec une chercheuse, ex vice-présidente du Conseil National du Numérique sur l'éducation aux technologies.

Voilà le programme de ce troisième carnet NEC.

Bonne lecture !

numerique-en-communs.fr/nec-locaux-2020/

 @NumeriqueEnCommuns

 @NumEnCommuns



AG2R LA MONDIALE

